

Mars 2018
N°48

COLLECTION

Les études du Crif



CÉLINE CONTRE LES JUIFS OU L'ÉCOLE DE LA HAINE

Crif

CÉLINE CONTRE
LES JUIFS
OU L'ÉCOLE DE
LA HAINE



Pierre-André Taguieff

Philosophe et historien des idées,
directeur de recherche au CNRS



Annick Duraffour

Professeur en classe préparatoire,
agrégée de Lettres modernes

Pierre-André Taguieff
Néo-pacifisme, nouvelle
judéophobie et mythe du complot
N°1 > Juillet 2003 • 36 pages

Marc Knobel
La capjpo : une association
pro-palestinienne très engagée ?
N° 2 > Septembre 2003
• 36 pages

Père Patrick Desbois et Levana Frenk
Opération 1005. Des techniques
et des hommes au service de
l'effacement des traces de la Shoah
N° 3 > Décembre 2003
• 44 pages

Joël Kotek
La Belgique et ses juifs : de
l'antijudaïsme comme code culturel
à l'antisionisme comme religion
civique
N° 4 > Juin 2004 • 44 pages

Jean-Yves Camus
Le Front national :
état des forces en perspective
N° 5 > Novembre 2004
• 36 pages

Georges Bensoussan
Sionismes : Passions d'Europe
N° 6 > Décembre 2004
• 40 pages

Monseigneur Jean-Marie Lustiger
Monseigneur Jean-Pierre Ricard
Monseigneur Philippe Barbarin
L'église et l'antisémitisme
N° 7 > Décembre 2004
• 24 pages

Ilan Greilsammer
Les négociations de paix
israélo-palestiniennes : de Camp
David au retrait de Gaza
N° 8 > Mai 2005
• 44 pages

Didier Lapeyronnie
La demande d'antisémitisme :
antisémitisme, racisme et exclusion
sociale
N° 9 > Septembre 2005
• 44 pages

Gilles Bernheim
Des mots sur l'innommable...
Réflexions sur la Shoah
N°10 > Mars 2006 • 36 pages

André Grjebine et Florence Taubmann
Les fondements religieux et
symboliques de l'antisémitisme
N°11 > Mars 2007 • 36 pages

Iannis Roder
L'école, témoin de toutes les
fractures
N°12 > Novembre 2006
• 44 pages

Laurent Duguet
La haine raciste et antisémite tisse
sa toile en toute quiétude sur le Net
N°13 > Novembre 2007
• 32 pages

Dov Maimon, Franck Bonnetaeu & Dina Lah lou
Les détours du rapprochement
Judéo-Arabeet Judéo-Musulman
à travers le Monde
N°14 > Mai 2008 • 52 pages

Raphaël Draï
Les Avenir du Peuple Juif
N°15 > Mars 2009 • 44 pages

Gaston Kelman
Juifs et Noirs dans l'histoire récente
Convergences et dissonances
N°16 > Mai 2009 • 40 pages

Jean-Philippe Moinet
Interculturalité et Citoyenneté :
ambiguïtés et devoirs d'initiatives
N°17 > Février 2010
• 28 pages

Françoise S. Ouzan
Manifestations et mutations
du sentiment Anti-juif aux
États-Unis : Entre mythes et
représentations
N°18 > Décembre 2010
• 60 pages

Michaël Ghnassia
Le Boycott d'Israël : Que dit le
droit ?
N°19 > Janvier 2011
• 32 pages

Pierre-André Taguieff
Aux origines du slogan «
Sionistes, assassins ! » Le mythe
du « meurtre rituel »
et le stéréotype du Juif sanguinaire
N°20 > Mars 2011
• 66 pages

Dr Richard Rossin
Soudan, Darfour ; les scandales...
N°21 > Novembre 2011
• 32 pages

Gérard Fellous
ONU, la diplomatie
multilatérale : entre gesticulation
et compromis feutrés...
N°22 > Janvier 2012
• 52 pages

Michaël de Saint Cheron
Les écrivains français du XX^e
siècle et le destin juif...
N°23 > Juin 2012
• 56 pages

Eric Keslassy et Yonathan Arfi
Un regard juif sur la
discrimination positive
N°24 > mai 2013
• 64 pages

Michel Goldberg
& Georges-Elia Sarfati
Une pièce de théâtre antisémite
à la Rochelle
N°25 > octobre 2013
• 60 pages

Suite en page 56



CÉLINE CONTRE LES JUIFS OU L'ÉCOLE DE LA HAINE

UNE ÉTUDE DE

ANNICK DURAFFOUR

Professeur en classe préparatoire, agrégée de Lettres modernes

PIERRE-ANDRÉ TAGUIEFF

Philosophe et historien des idées, directeur de recherche au CNRS

Crif

**Les textes publiés dans la collection des *Etudes du Crif*
n'engagent pas la responsabilité du CRIF.**

La rédaction n'est pas responsable des documents adressés.

BIOGRAPHIES



Annick Duraffour

Ancienne élève de l'École normale supérieure, agrégée de Lettres modernes, née à Paris le 30 octobre 1955. Professeur en classe préparatoire.

Parmi ses publications : « Des mythes aux problèmes : l'argumentation xénophobe prise aux mots », in P.-A. Taguieff (dir.), *Face au racisme*, La Découverte, tome 1, 1991, pp. 123-234 ; « Céline propagandiste », *Politiques*, n° 2, printemps 1992, pp. 89-97 ; article « Brunetière », *Encyclopédie philosophique universelle*, Les Œuvres philosophiques, PUF, 1992, pp. 2297-2298 ; article « racisme », section « Les doctrines racistes », *Axis. L'univers documentaire*, Hachette, 1994, pp. 486-488 ; « Céline, un antijuif fanatique », in P.-A. Taguieff (dir.), *L'Antisémitisme de plume*, 1940-1944, Berg International, 1999, pp. 147-197 ; « Céline et la ville », *Urbanisme*, n° 334, janvier-février 2004, pp. 79-85 ; « Céline, une exception sinistre », *Revue d'histoire de la Shoah*, n° 198, mars 2013, pp. 285-310 ; article « Céline », in P.-A. Taguieff (dir.), *Dictionnaire historique et critique du racisme*, PUF, 2013, pp. 261-265 ; (avec P.-A. Taguieff), *Céline, la race, le Juif. Légende littéraire et vérité historique*, Fayard, 2017.



Pierre-André Taguieff

Philosophe, politologue et historien des idées, Pierre-André Taguieff, né à Paris le 4 août 1946, est directeur de recherche au CNRS, rattaché au Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF, Paris). Il a enseigné notamment à Paris VII, à l'EHESS et au Collège international de philosophie, à l'Université libre de Bruxelles et, de 1985 à 2005, à l'Institut d'études politiques de Paris (histoire des idées politiques, pensée politique). Ses principaux domaines de recherche vont du racisme et de l'antisémitisme au nationalisme, au populisme et à l'eugénisme. Il a aussi publié des études sur l'idée républicaine et le devenir de la démocratie, les problèmes posés par le multiculturalisme et le communautarisme, la question du pluralisme, les interprétations de l'histoire, l'idée de progrès, la bioéthique et les « théories du complot », ainsi que sur des figures telles que Richard Wagner ou Louis-Ferdinand Céline. Il collabore à de nombreuses revues, françaises et étrangères, et a collaboré à de nombreux ouvrages collectifs, dans diverses langues.

Il a dirigé plusieurs ouvrages, dont *Face au racisme* (La Découverte, 1991, 2 vol.), *L'Antisémitisme de plume 1940-1944. Études et documents* (Berg International, 1999) et le *Dictionnaire historique et critique du racisme* (PUF, 2013).

Parmi les nombreux livres qu'il a publiés (plus d'une trentaine), dont certains sont traduits en plusieurs langues étrangères, on peut citer *La Force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles* (Gallimard, 1990), *Les Fins de l'antiracisme* (Michalon, 1995), *L'Effacement de l'avenir* (Galilée, 2000), *Résister au « bougisme »* (Fayard / Mille et une nuits, 2001), *Du progrès. Biographie d'une utopie moderne* (Librio, 2001), *La Nouvelle Judéophobie* (Fayard / Mille et une nuits, 2002), *La Couleur et le sang. Doctrines racistes à la française* (Fayard / Mille et une nuits, 2002), *Les Protocoles des Sages de Sion. Faux et usages d'un faux* (Berg International / Fayard, 2004), *Prêcheurs de haine. Traversée de la judéophobie planétaire* (Fayard / Mille et une nuits, 2004), *Le Sens du progrès* (Flammarion, 2004), *La République enlisée. Pluralisme, « communautarisme » et citoyenneté* (Éditions des Syrtes, 2005), *La Foire aux « Illuminés »*. *Ésotérisme, théorie*

du complot, extrémisme (Fayard / Mille et une nuits, 2005), *L'Illusion populiste. Essai sur les démagogies de l'âge démocratique* (Flammarion, 2007), *Les Contre-réactionnaires. Le progressisme entre illusion et imposture* (Denoël, 2007), *La Bioéthique ou le juste milieu* (Fayard, 2007), *Julien Freund. Au cœur du politique* (La Table Ronde, 2008), *La Judéophobie des Modernes. Des Lumières au jihad mondial* (Odile Jacob, 2008), *La Nouvelle Propagande antijuive* (PUF, 2010), *Le Nouveau national-populisme* (CNRS éditions, 2012), *Wagner contre les Juifs. Aux origines de l'antisémitisme culturel moderne* (Berg International, 2012), *Court traité de complotologie* (Fayard / Mille et une nuits, 2013), *Du Diable en politique* (CNRS Éditions, 2014), *La Revanche du nationalisme. Néopopulistes et xénophobes à l'assaut de l'Europe* (PUF, 2015), *Une France antijuive ? Regards sur la nouvelle configuration judéophobe* (CNRS Éditions, 2015), *L'Antisémitisme* (PUF, coll. « Que sais-je ? », 2015), *Pensée conspirationniste et « théories du complot »* (UPPR, 2015), *Céline, la race, le Juif. Légende littéraire et vérité historique* (avec Annick Duraffour ; Fayard, 2017), *L'Islamisme et nous. Penser l'ennemi imprévu* (CNRS Éditions, 2017) ; *Macron : miracle ou mirage ?*, Paris, Éditions de l'Observatoire / Humensis, 2017.

SOMMAIRE

BIOGRAPHIES /		de 02 à 03
INTRODUCTION /		de 06 à 11
CHAPITRE 1 /	CULTURE DE LA HAINE ET APPEL À LA VIOLENCE	de 12 à 27
	<i>Désirs meurtriers : témoignages et correspondance</i>	de 15 à 18
	<i>Pamphlets meurtriers ?</i>	de 19 à 22
	<i>Céline, activiste et délateur</i>	de 23 à 27
CHAPITRE 2 /	FABRICATION D'UNE LÉGENDE VICTIMAIRE	de 28 à 41
	<i>Le patriote persécuté</i>	de 29 à 37
	<i>La réalité historique derrière la légende</i>	de 38 à 41
CHAPITRE 3 /	CÉLINE AVEC RASSINIER ET PARAZ : LA RÉINVENTION NÉGATIONNISTE DE LA JUDÉOPHOBIE	de 42 à 51
	<i>Aux origines du négationnisme français</i>	de 46 à 51
CHAPITRE 4 /	UN ANTISÉMITISME PERSISTANT	de 52 à 54

INTRODUCTION

On connaît la remarque introductive de Sainte-Beuve, dans son *Port-Royal*, au long développement qu'il consacre à Montaigne : « On a tout dit sur Montaigne depuis plus de deux siècles qu'on en parle et quand de grands et charmants esprits, Pascal en tête, y ont passé¹ ». A-t-on tout dit sur Céline ? Cette question faussement simple mérite d'être posée. Nombre de nos contemporains supposés cultivés sont aujourd'hui convaincus qu'on a tout dit sur Céline depuis plus de quatre-vingts ans qu'on en parle et que tant de critiques se sont penchés sur son œuvre. Notre pari est contraire. Nous avons encore beaucoup à apprendre sur Céline, et peut-être surtout beaucoup à comprendre, en explorant sa vie comme en lisant et relisant son œuvre, sans en rien exclure. Beaucoup aussi à apprendre et à comprendre, à partir du cas Céline, sur l'engagement des écrivains et l'importance de l'antisémitisme dans la formation de leurs orientations politiques, notamment au cours des années 1930². L'exemple de la participation active de Céline à la Collaboration en tant qu'agent d'influence et que délateur, sous des formes particulières liées à son statut symbolique (un « grand écrivain » doublé d'un « prophète »), est peut-être le plus significatif³.

À la question de l'engagement politique s'ajoute celle de la responsabilité des écrivains, abordée dans de récents travaux, où le cas Céline est étudié d'une façon comparative⁴. Mais la tentation reste forte de dissoudre la spécificité de l'antisémitisme militant de Céline, tel qu'il est « stylisé » dans ses trois pamphlets – *Bagatelles pour un massacre* (décembre 1937), *L'École des cadavres* (novembre 1938) et *Les Beaux Draps* (février 1941) –, dans la vague antijuive de la fin des années trente. Ces pamphlets antijuifs et racistes d'une extrême virulence illustrent, parfaitement pour les deux premiers, le type du « pamphlet de propagande », selon la formule d'un connaisseur, Lucien Rebatet, le spécialiste de l'antisémitisme à *Je suis partout*⁵. Il s'agit de propagande prohitlérienne. Telle est la forte spécificité de ces pamphlets qui constituent avant tout une machine de guerre contre un ennemi absolu : « le Juif ». L'incitation à la haine et à la violence contre les Juifs est au cœur des deux premiers pamphlets antisémites, qui marquent une nette rupture avec l'antisémitisme de salon des antijuifs mesurés, de bon ton ou « de bonne compagnie », cet antisémitisme littéraire marqué par le souci d'éviter la brutalité et la grossièreté dans l'expression des sentiments

hostiles aux Juifs, celui qu'on trouvait notamment chez Paul Morand, Jacques Chardonne, Pierre Drieu la Rochelle ou les frères Tharaud⁶. Avec *Bagatelles*, Céline s'est imposé dans le monde des professionnels du pamphlet antijuif ou antijudéomaçonnique comme un maître, qui va rapidement devenir le Maître dans le genre. Cet autre maître du pamphlet qu'est Lucien Rebabet l'a reconnu comme tel dans *Je suis partout* le 21 janvier 1938 :

Nous sommes un certain nombre, dans ce journal, qui, depuis une quinzaine de jours, avons fait notre Baruch du nouveau Céline, *Bagatelles pour un massacre*. Dire que nous l'avons lu ne signifie rien. Nous le récitons, nous le clamons. [...] Vous y apercevez [...] que depuis qu'Israël existe, jamais sans doute trombe de cette violence n'avait crevé sur son chef⁷.

Dans sa correspondance, Céline caractérise clairement la cible principale de *Bagatelles*, par exemple début 1938 : « Je viens de publier un livre abominablement antisémite [...]. Je suis ici l'ennemi n° 1 des Juifs⁸ ». Les pamphlets sont à la fois des actions de propagande et des appels à la haine. On y perçoit une intention homicide, contrairement à ce que veulent nous faire croire les céliniens de salon. Les désirs de meurtre surgissent ça et là, notamment dans *Bagatelles*. Céline ne cache pas son rêve d'une élimination totale des Juifs, par

exemple dans *L'École des cadavres* :

On veut se débarrasser du juif ou on ne veut pas s'en débarrasser. Qui veut la fin veut les moyens, et pas les demi-moyens [...] Si vous voulez dératiser un navire, dépunaiser votre maison, vous n'allez pas dératiser à demi, dépunaiser seulement votre premier étage⁹ ?

En novembre 1940, dans le « Portrait moral du Juif » constituant la deuxième partie du livre du raciologue antijuif George Montandon, *Comment reconnaître et expliquer le Juif?*, on tombe sur cet éloge de *Bagatelles* : « Ce livre magnifique, le plus virulent pamphlet que la haine et la connaissance du Juif aient jamais inspiré, avait été interdit par un décret du Gouvernement Daladier. Il est remis en vente aujourd'hui (Éditions Denoël)¹⁰ ». Le lecteur est invité ensuite à trouver une explication de la « question juive » dans « une page magistrale » de l'« admirable pamphlet » de Céline¹¹. Quant à la conclusion de l'ouvrage du raciologue, elle se réduit à la citation d'un passage de *L'École des cadavres* où Céline, « dans son vert langage », appelle « les Aryens » à « s'accomplir en purifiant leur race », à « se dénégrier », à « se déjudaïser¹² ».

Sous l'Occupation, du moins jusqu'aux premiers mois de 1943, Céline assume fièrement son engagement pro-hitlérien. Dans sa préface à la réédition, en octobre 1942, de *L'École des cadavres*,

Céline se vante : « *L'École* était le seul texte à l'époque [...] à la fois et en même temps : antisémite, raciste, collaborateur (avant le mot) jusqu'à l'alliance militaire immédiate, antianglais, antimaçon [...] » Dans l'hebdomadaire pro-nazi *Au pilori*, le 10 septembre 1942, il écrit dans le même sens, soulignant à la fois son rôle de précurseur et son engagement volontaire dans la Collaboration : « Collaborateur ardent certes, mais libre, absolument LIBRE, et non salarié de la chose, je suis chatouilleux sur ce point. [...] La Légion [...] n'étais-je point le premier à la réclamer sous Blum ? Et le mariage franco-allemand ? Et l'armée franco-allemande ? à l'écrire, à le hurler pour 100 000 lecteurs ? ». Ses éloges du dictateur allemand témoignent de son enthousiasme aveugle : « Hitler est un bon éleveur de peuples, il est du côté de la Vie, il est soucieux de la vie des peuples, et même de la nôtre. C'est un Aryen¹³ ». Ces prises de position ne sont pas passées inaperçues. Le 22 août 1942, Céline est reçu par Fernand de Brinon – délégué général du gouvernement français dans les territoires occupés –, qui, suite à l'en-trevue, introduit son ami auprès de Karl Bömelburg, chef de la Gestapo proprement dite, le bureau IV de la SiPo et du SD : « Je recommande tout particulièrement à votre bon accueil mon ami CÉLINE que vous connaissez sûrement de réputation. Il a été, en France, bien avant la guerre, un ardent antisémite et, par ses livres, le plus utile défenseur du rapprochement entre la France et l'Alle-

magne nationale-socialiste¹⁴ ».

Le 17 février 1939, dans *Je suis partout*, Lucien Rebatet note, admiratif, que « le plus grand succès de librairie depuis des années a été l'admirable *Bagatelles pour un massacre* de Céline, apportant dans le débat cette violence, ce génie verbal qui déterminent souvent plus de conversions que les meilleures statistiques¹⁵ ». C'était là répliquer à ceux qui, à l'instar d'André Gide, avaient ironisé sur telle ou telle « statistique à la noix¹⁶ » mentionnée dans *Bagatelles*, parmi d'innombrables affirmations fausses, mensonges de propagande, raisonnements fallacieux et clichés conspirationnistes. En publiant ses pamphlets, qui dépassent en virulence et en incitations à la violence les écrits antijuifs de Charles Maurras et de Léon Daudet, Céline fait un pas décisif en direction des professionnels de la propagande antijuive, étrangers au monde des littérateurs et des écrivains, ces derniers seraient-ils eux-mêmes antisémites comme Marcel Jouhandeu ou Henri Béraud. Il se rapproche des folliculaires stipendiés qui, tels Jean Drault, Jean Boissel, Lucien Pemjean, Urbain Gohier, Joseph Santo, Henry-Robert Petit, Louis Darquier (dit « de Pellepoix ») ou Henry Coston¹⁷, se présentent le plus souvent comme des disciples ou des héritiers d'Édouard Drumont, disparu en 1917. Comme la plupart d'entre eux, il ne cache pas son admiration pour l'Allemagne nazie et le chancelier Hitler. Et il n'hésite pas non plus à recourir à leurs écrits d'agitateurs

relayant la propagande nazie comme à des sources fiables, à les piller, à les plagier sans vergogne. Dans les deux premiers pamphlets se bousculent les usages de faux (tels le *Discours du Rabbin* ou les *Protocoles des Sages de Sion*) et les citations d'auteurs fabriquées ou déformées pour les besoins de la cause antijuive, en général empruntées aux tracts et aux brochures diffusées par le Welt-Dienst (Service mondial), agence nazie de propagande antisémite avec laquelle il était en relation¹⁸. C'est pourquoi ses pamphlets appartiennent moins à l'histoire de la littérature, section « parole pamphlétaire¹⁹ », qu'à celle de l'antisémitisme au XX^e siècle, à celle du racisme et à celle de l'eugénisme, à celle du nazisme français et du collaborationnisme parisien, et bien sûr à celle de la propagande à l'âge totalitaire.

Or, la plupart des céliniens, convaincus par les déclarations autodéfensives de l'intéressé après la Libération, nient les faits ou les minimisent lorsqu'ils les reconnaissent. Parmi les connaisseurs de Céline, beaucoup savent, mais soit ils ne savent pas qu'ils savent, soit ils ne veulent pas le savoir. Ils sont aveuglés par l'empathie ou l'admiration, ou bien décidés à ne rien concéder aux accusateurs de leur héros, qu'ils continuent de prendre pour un innocent persécuté, celui qui dira de lui-même : « Ferdine, payant con pour tout le monde²⁰ ». Tous ne sont donc pas de mauvaise foi. Mais rares sont ceux qui osent prendre une nette distance vis-à-vis de la légende cé-

linienne, celle d'un héros et d'un martyr de la Littérature, injustement accusé, voire persécuté²¹. Céline a donné le la : « Le persécuté c'est moi²² », écrit-il le 13 août 1946 à son épouse.

Cette légende victimaire a été fabriquée par Céline et son proche entourage dans les années d'après-guerre, avant d'être largement diffusée par une masse de critiques et de journalistes célinophiles, suivis par des biographes indulgents ou complaisants donnant dans l'exercice d'admiration. Ces approches apologétiques, favorisées par une information insuffisante et une absence d'esprit critique, relèvent aujourd'hui d'une histoire et d'une sociologie de la réception de l'œuvre célinienne, qui restent à faire²³. Les travaux pionniers sur les sources ou la réception de *Bagatelles* avaient montré la voie²⁴. La page hagiographique est désormais tournée dans nombre de travaux savants²⁵. Mais ces derniers doivent se poursuivre, car l'itinéraire du médecin-écrivain reste enveloppé de rumeurs et d'idées reçues. Céline n'a cessé d'avancer masqué, et de multiplier, dès la Première Guerre mondiale²⁶, les mensonges sur ses opinions, ses intentions, ses activités. Une remarque de Jean Starobinski nous a guidés dans nos recherches : « Lorsqu'un homme se masque ou se revêt d'un pseudonyme, nous nous sentons défiés, cet homme se refuse à nous. En revanche nous voulons *savoir*, nous entreprenons de le démasquer²⁷ ».

1. Charles-Augustin Sainte-Beuve, *Port-Royal*, Paris, Eugène Renduel, t. 2, 1842, p. 399.
2. Annick Duraffour & Pierre-André Taguieff, *Céline, la race, le Juif. Légende littéraire et vérité historique*, Paris, Fayard, 2017.
3. A. Duraffour, « Céline, un antijuif fanatique », in P.-A. Taguieff (dir.), *L'Antisémitisme de plume 1940-1944*, Paris, Berg International, 1999, pp. 147-197 ; A. Duraffour, « Céline, une exception sinistre », *Revue d'histoire de la Shoah*, n° 198, mars 2013, pp. 285-310 ; A. Duraffour & P.-A. Taguieff, *Céline, la race, le Juif*, op. cit., pp. 301-347, 399 sq., 575-687 ; voir *infra*, I.
4. Gisèle Sapiro, *La Guerre des écrivains 1940-1953*, Paris, Fayard, 1999 ; id., *La Responsabilité de l'écrivain. Littérature, droit et morale en France (XIX^e-XXI^e siècle)*, Paris, Le Seuil, 2011 ; Bernard Baillaud & André Derval (dir.), *Céline – Paulhan. Questions sur la responsabilité de l'écrivain au sortir de la Seconde Guerre mondiale*, Actes de la première journée d'études Céline–Paulhan, Paris, 20 novembre 2007, Paris, Société d'études céliniennes, 2008.
5. Lucien Rebatet, « *Bagatelles pour un massacre* », *Je suis partout*, 9^e année, n° 374, 21 janvier 1938, p. 8.
6. A. Duraffour & P.-A. Taguieff, *Céline, la race, le Juif*, op. cit., pp. 90-122.
7. Lucien Rebatet, art. cit.
8. Céline, lettre au docteur Walter Strauss, début 1938, in *Lettres*, édition établie par Henri Godard & Jean-Paul Louis, préface d'Henri Godard, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 38-4, 2009, p. 146 (désormais : *Lettres*, 2009).
9. Céline, *L'École des cadavres*, Paris, Denoël, 1938, pp. 261 et 264 (désormais : EC).
10. George Montandon, *Comment reconnaître et expliquer le Juif ?*, Paris, Nouvelles Éditions françaises, 1940, p. 40, note 1.
11. *Ibid.*, pp. 40-41.
12. *Ibid.*, p. 88. Sur l'itinéraire et les conceptions raciologiques de Montandon, voir Marc Knobel, « George Montandon et l'ethno-racisme », in P.-A. Taguieff (dir.), *L'Antisémitisme de plume 1940-1944*, op. cit., pp. 277-293.
13. Céline, EC, p. 140.
14. Lettre de Fernand de Brinon au SS-Sturmbannführer Boemelburg (AN F60 DGTO), citée d'après Gilbert Joseph, *Fernand de Brinon, l'aristocrate de la Collaboration*, Paris, Albin Michel, 2002, p. 391.
15. Lucien Rebatet, « L'antisémitisme d'aujourd'hui et de demain », *Je suis partout*, n° 439, 17 février 1939.
16. André Gide, « Les Juifs, Céline et Maritain », *La Nouvelle Revue française*, 26^e année, n° 295, 1^{er} avril 1938, p. 631.
17. A. Duraffour & P.-A. Taguieff, *Céline, la race, le Juif*, op. cit., pp. 123-159, 464-467, 622-631.
18. *Ibid.*, pp. 76-87, 135-137, 517-529.
19. Marc Angenot, *La Parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1982.
20. Céline, *Nord* (1960), in *Romans 2*, éd. présentée, établie et annotée par Henri Godard, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1974, rééd., 1996, p. 407.
21. Voir *infra*, II.

22. Céline, lettre à Lucette Destouches, 13 août 1946, in L.-F. Céline, *Lettres de prison à Lucette Destouches et à Maître Mikkelsen 1945-1947*, éd. établie, présentée et annotée par François Gibault, Paris, Gallimard, 1998, p. 218.
23. Le travail reste à l'état de projet, car la plupart des spécialistes de Céline sont des historiens de la littérature admirateurs de l'œuvre, qui continuent de faire preuve de beaucoup de complaisance. Voir par exemple Philippe Roussin, Alain Schaffner & Régis Tettamanzi (dir.), *Céline à l'épreuve. Réceptions, critiques, influences*, Paris, Honoré Champion, 2016 ; Johanne Bénard, David Décarie & Régis Tettamanzi (dir.), *Les Pamphlets de Céline. Lectures et enjeux*, Québec, Éditions Huit, 2016.
24. Alice Yaeger Kaplan, *Relevé des sources et citations dans Bagatelles pour un massacre*, Tusson (Charente), éditions du Lérot, 1987 ; André Derval, *L'Accueil critique de Bagatelles pour un massacre*, Paris, Écriture, 2010.
25. Voir déjà Philippe Roussin, *Misère de la littérature, terreur de l'histoire. Céline et la littérature contemporaine*, Paris, Gallimard, 2005 ; Marie Hartmann, *L'Envers de l'histoire contemporaine. Étude de la « trilogie allemande » de Louis-Ferdinand Céline*, Paris, Société d'études céliniennes, 2006 ; Gaël Richard, *La Bretagne de L.-F. Céline*, Tusson (Charente), éditions du Lérot, 2013. La rupture totale avec l'approche apologétique est récente : Odile Roynette, *Un long tourment. Louis-Ferdinand Céline entre deux guerres (1914-1945)*, Paris, Les Belles Lettres, 2015 ; A. Durafour & P.-A. Taguieff, *Céline, la race, le Juif*, op. cit.
26. Odile Roynette, *Un long tourment*, op. cit.
27. Jean Starobinski, *L'Œil vivant*, Paris, Gallimard, 1961, p. 191.

CHAPITRE

**CULTURE DE LA HAINE
ET APPEL À LA VIOLENCE**

En 1936, à l'initiative du comédien Robert Le Vigan, le réalisateur Pierre Chenal rencontre Céline pour une adaptation cinématographique de *Voyage*. Dès son arrivée, Céline éructe contre les Juifs, maudissant « les youpins qui tiennent tout, y compris le cinéma français ». Chenal, interloqué, ne réagit pas, et Céline d'enchaîner, désignant du doigt son propre nez : « Moi, Chenal, les youtres, je les renifle. Et de loin. J'ai le pif pour ça ». Estomaqué et scandalisé, Chenal lui rétorque sèchement : « Céline, je m'appelle Cohen et je t'emballe ». L'anecdote est rapportée par Raphaël Sorin, qui la tient de Chenal lui-même²⁸. Pour Céline, l'identification des Juifs par l'analyse des visages et des noms est la grande affaire. Mais le dévoilement ne va pas de soi, parce que l'ennemi est supposé masqué. La question « Qui se cache derrière ? » est celle qui mobilise le plus le « judéologue ». Dans *Bagatelles*, il note : « Ils voient par des trous les curieux²⁹... ». Et de déplorer : « Les Aryens ne sont pas curieux³⁰... ». La « curiosité » pathologique de Céline, quant à elle, est à sens et à cible uniques. L'identification des Juifs par l'enquête anthroponymique lui paraît un préalable :

Le Français s'il était curieux, il en apprendrait des choses, s'il voulait

un petit peu, par exemple connaître tous les noms, véritables, de ceux qui le dirigent, et surtout les noms des parents et des grands-parents de ceux qui le commandent, qui gouvernent tout dans sa maison³¹.

Céline voit et « sent » toujours les Juifs partout dans les postes de pouvoir :

Depuis l'affaire Dreyfus surtout, les Français de race ont été à peu près complètement évincés, découragés, minimisés, éliminés, bannis de toutes les places de commandement officielles ou occultes, [...] ils ne peuvent plus sur leur propre sol par châtrerie, désarmement systématique, former autre chose qu'un cheptel amorphe aux mains des Juifs, fin prêts pour tous les abattoirs³².

Au cours de son séjour à Berlin, où il était arrivé le 8 mars 1942, Céline, selon le témoignage du Dr. Rudler qui l'accompagnait, grommelait, « pessimiste », à l'hôtel ou au restaurant : « Leurs ministères sont pleins de Juifs et ils ne savent même pas les reconnaître³³ ! ». Le collaborationniste parisien, quant à lui, lecteur attentif du breviaire antijuif du Dr. Montandon, *Comment reconnaître et expliquer le Juif?*

(1940), prétendait savoir les reconnaître. L'halluciné croyait les voir pulluler dans une Allemagne *judenrein* (« nettoyée des Juifs »).

Au moins depuis 1936-1937, Céline est en lutte ouverte contre un grand complot. Il est convaincu de devoir vivre dangereusement dans un monde inquiétant et hostile, peuplé d'ennemis redoutables : « L'ennemi est prodigieusement averti, multiforme, jamais endormi, d'une vigilance atroce, c'est le Diable³⁴ ! ». Il est difficile de ne pas penser à lui lorsqu'on lit ce passage de *Mort à crédit* : « On l'accusait à peu près de tout [...]. Toute la crasse, l'envie, la rogne d'un canton s'était exercée sur sa pomme³⁵ ». C'est là une de ses plus profondes et constantes convictions : « Je suis le bouc³⁶ ». On l'accuse injustement, on le calomnie haineusement, on le méconnaît scandaleusement, on le rejette avec méchanceté. Lui, si évidemment mû par la jalouse, la haine et le ressentiment, sans oublier le mépris, invente un genre humain à son image, dont il s'érite en victime. Il est

le persécuté par excellence. Il lui arrive cependant de se montrer lucide sur lui-même, avec peut-être un grain d'auto-ironie : « Il me manque encore quelques haines. Je suis certain qu'elles existent³⁷ ». De haines, il se nourrit en effet. Mais il se plaint aussi dans le statut d'objet de haine. Si, du moins, il en retire quelque bénéfice compensatoire. Début 1938, il écrit ainsi à son traducteur et ami anglais John Marks : « *Bagatelles* se vend très bien ! Heureusement mon Dieu ! Je suis l'ennemi, le monstre n° 1³⁸ ». En soulignant que son pamphlet antijuif se vend « très bien » dans une France qui va « très mal³⁹ » et où il est « le monstre n° 1 », le pamphlétaire laisse percevoir sa satisfaction.

Explorons maintenant l'envers du décor, en considérant à la fois les écrits idéologico-politiques de Céline, sa correspondance, les témoignages sur son comportement et les documents d'archives disponibles. Dans la présente étude, nous nous en tiendrons à quelques exemples.

28. Raphaël Sorin, « Sollers, la légende ? », 9 novembre 2007, <http://lettres.blogs.liberation.fr/2007/11/09/sollers-la-lgen/>.

29. Céline, *Bagatelles pour un massacre*, Paris, Denoël, 1937, p.20 (désormais : BM).

30. *Ibid.*, p. 64.

31. *Ibid.*, p. 250.

32. *Ibid.*, p. 250.

33. Céline, selon le témoignage du professeur de médecine Jean-Claude Rudler (1907-1982), dans une note inédite (1977) citée par François Gibault, *Céline. Deuxième partie. Délires et persécutions (1932-1944)*, Paris, Mercure de France, 1985, p. 246 (désormais : Gibault, II).

34. Céline, EC, p. 34.

35. Céline, *Mort à crédit* [1936], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1976, p. 31.

36. Céline, lettre à Albert Paraz, 21 novembre 1948, in *Cahiers Céline* 6, « Lettres à Albert Paraz 1947-1957 », éd. établie et annotée par Jean-Paul Louis, Paris, Gallimard, 1980 (désormais : CC6), p. 99.

37. Céline, *Mea culpa* [1936], in *Cahiers Céline* 7, « Céline et l'actualité 1933-1961 », textes réunis et présentés par Jean-Pierre Dauphin et Pascal Fouché, Paris, Gallimard, 1986 (désormais : CC7), p. 30 (épigraphe).

38. Céline, lettre à John Marks, début 1938, in *Tout Céline*, 4, Liège, éd. Henri Thyssens, 1987, p. 152 (cité in Céline, *Lettres*, 2009, note 2 de la lettre 38-3, p. 1722).

39. Dans une autre lettre au même John Marks, début 1938, Céline lui donne des nouvelles de la France ainsi que de ses ventes : « Rien de nouveau. Les choses tournent politiquement très mal en France – la merde monte. *Bagatelles* se vend bien – très bien – (*Tout Céline*, 4, op. cit., p. 153).

Désirs meurtriers : témoignages et correspondance

Le 7 décembre 1941, Ernst Jünger, capitaine de l'état-major de l'armée allemande à Paris, rencontre Louis-Ferdinand Céline à l'Institut allemand, antenne culturelle de l'ambassade d'Allemagne. Il note dans son journal :

L'après-midi à l'Institut allemand, rue Saint-Dominique. Là, entre autres personnes, Céline, grand, osseux, robuste, un peu lourdaud, mais alerte dans la discussion ou plutôt dans le monologue. Il y a, chez lui, ce regard des maniaques, tourné en dedans, qui brille comme au fond d'un trou. Pour ce regard, aussi, plus rien n'existe ni à droite, ni à gauche ; on a l'impression que l'homme fonce vers un but inconnu. "J'ai constamment la mort à mes côtés", et, disant cela, il semble montrer du doigt, à côté de son fauteuil, un petit chien qui serait là. Il dit combien il est surpris, stupéfait que nous, soldats, nous ne fusillions pas, ne pendions pas, n'exterminions pas les Juifs – il est stupéfait que quelqu'un disposant d'une baïonnette n'en fasse pas un usage illimité. "Si les Bolcheviks étaient à Paris, ils vous feraient voir comment on s'y prend ; ils vous montreraient comment on épure la population quartier par quartier, maison par maison. Si je portais la baïonnette, je saurais ce que j'ai à faire"⁴⁰.

L'enjeu de ce témoignage est crucial. Ou Céline est ce fanatique, cet homme à la brutalité sans bornes capable, sous l'Occupation, de reprocher à Jünger, militaire allemand en poste à Paris, de ne pas liquider les Juifs « quartier par quartier, maison par maison ». Ou Jünger invente et diffame gravement Céline en lui prêtant des propos meurtriers qu'il n'a jamais tenus. Pour les céliniens, la question est aujourd'hui apparemment réglée : l'écrivain allemand n'aimait pas Céline, « les deux hommes étaient aux antipodes l'un de l'autre⁴¹ ». De plus, affirment-ils, « dans toutes les pages antisémites de Céline, rien n'approche la violence sanguinaire de ces propos⁴² ». En 2012, Régis Tettamanzi déclare le sujet clos : « En ce qui concerne plus particulièrement Jünger, qui détestait Céline, H. Godard a pu établir de manière convaincante que son témoignage était sujet à caution⁴³ ».

Il faut, pour délégitimer ce témoignage de Jünger, négliger la comparaison morale entre les deux hommes et leurs motivations respectives, et surtout écarter à la fois un autre témoignage et la lettre que Céline adresse à Marie Canavaggia en 1937. Gerhard Heller, officier chargé de la censure à la Propagandastaffel, qui admire quant à lui « la puissance et la nouveauté du style » de Céline, évoque une rencontre à Montmartre :

J'étais attiré par lui comme un aimant. Je voulais le rencontrer en dehors des lieux officiels ; après m'être rendu

chez lui, sur la butte Montmartre, nous allâmes ensemble dans un petit bistrot, avec un compagnon habituel de l'écrivain, l'acteur de cinéma Le Vigan. Céline avait déjà un visage ravagé et un regard halluciné, celui d'un homme qui voit des choses que les autres ne voient pas, une sorte d'envers démoniaque du monde. Nous avons parlé de littérature, mais je ne pus l'empêcher de se répandre en folles déclarations sur les Juifs que nous devrions exterminer un par un, quartier par quartier, dans ce Paris qu'il jugeait envahi et gangrené par la juiverie internationale⁴⁴.

En 1942, Karl Epting, responsable de l'Institut allemand, confirme lui aussi, de manière plus générale, la teneur des propos céliniens. Fidèle protecteur et admirateur « ensorcelé » de Céline, il déclare pourtant, tout en louant « son comportement à l'égard de l'individu concret, homme ou bête », qu'« il pouvait être d'une cruauté qui, dans ses propos, allait jusqu'au paroxysme [...] à l'égard des collectivités impersonnelles par exemple, Américains, Anglais, Russes, Juifs et francs-maçons⁴⁵ ». Mais c'est la lettre que Céline adresse à Marie Canavaggia, le 26 octobre 1937, quatre ans avant la rencontre de Jünger, qui permet de conclure à l'authenticité du témoignage de l'écrivain allemand. Celle qui veille depuis 1936 à l'établissement des textes de Céline, sa fidèle secrétaire, a osé exprimer ses réticences et des objections à la lecture du manuscrit

de *Bagatelles pour un massacre*. Céline lui écrit pour se justifier et défendre la radicalité meurtrière de son pamphlet en cours de rédaction :

Lorsque Hitler a décidé de "purifier" Moabit, à Berlin (leur quartier de la Villette) il fit surgir à l'improviste dans les réunions habituelles, dans les bistrots, des équipes de mitrailleuses et par salves, indistinctement, tuer tous les occupants... mais il y avait parmi [sic] de parfaits innocents !... Il n'avait [sic] qu'à ne pas être là ! Ce ne sont pas des endroits pour les honnêtes gens ! Voici la bonne méthode⁴⁶.

Céline, on le voit, passe de la liquidation d'un quartier juif à la mitrailleuse (1937) à la liquidation des Juifs à la baïonnette, quartier par quartier (1941), comme si la haine meurtrière « profitait » à tous les sens du terme de la défaite et de l'occupation allemande.

Cette violence meurtrière n'a pas quitté Céline en 1940, comme le montre un article de George Montandon qui devait paraître dans le quotidien *La France au travail*. Le raciologue rapporte les propos que lui a tenus Céline en août 1940. Ce texte témoigne à son tour, et avant le *Journal parisien* de Jünger, de l'extrémisme qui anime son ami antijuif. Il n'y a, pour Céline, que des « solutions » expéditives de la « question juive » :

Je viens de rencontrer mon confrère Céline (car, "par la base", nous

sommes tous deux médecins). Céline est déchaîné. [...] furieux contre les Allemands. L'armée allemande a bien travaillé, soit ; mais les dirigeants allemands l'font comme si savaient pas ce qu'ils veulent ! Les Juifs et les francs-maçons I comprennent que si on leur fait chier du sang ! I croient déjà que les Allemands ont peur ! Les occupants s'entendent en sous-main avec les pourris de Vichy ! I ménagent l'Amérique en ne canardant pas les Juifs ! C'est de nouveau nous qu'on sera refaits ! Est-ce qu'on vient pas de nommer Copeau au théâtre, un Juif⁴⁷ ? Pourquoi est-ce qu'on l'a pas fusillé ? La Comédie-Française et l'Opéra-Comique, c'est deux boîtes pleines de Juifs : pourquoi est-ce qu'on les fusille pas ? Voilà Léviton qui rentre avec de l'or ! Et Bernheim, qui refusait sur le front les artistes qui voulaient pas coucher avec tous les officiers, est-ce qu'I va reprendre son métier ? Y a pas un Juif ou un franc-

maçon qui démerde de sa place. I'se sentent déjà requinqués ! Ah ! on est refoutus⁴⁸ !

À la suite de ces paragraphes, Montandon propose ses propres solutions en indiquant clairement qu'il a repris la parole : « Il y aurait pourtant – ce n'est plus Céline qui parle – une modalité élégante [...]⁵⁹ ». En février 1942, Céline félicite Jean Luchaire de ses récentes « résolutions racistes ». Il ajoute, inspiré par les terribles noyades de Nantes perpétrées sous la Terreur :

Comptez sur moi pour mettre Juifs, Jésuites, maçons, synarchistes, curés, anglais, protestants, tièdes, mous, antisémites vagues, dans le même bateau et sans fond et dans les eaux de Nantes ! Tous ces gens pour moi se raccrochent à cette civilisation pourrie – et doivent disparaître. À nous le Racisme pour quelques siècles au moins⁵⁰ !

40. Ernst Jünger, *Journal 1941-1943*, Paris, Julliard, 1951, pp. 94-95. Sur le témoignage de Jünger et sur son traitement par les biographes de Céline, voir A. Duraffour et P.-A. Taguieff, *Céline, la race, le Juif.*, op. cit., pp. 593 sq.

41. Henri Godard, *Céline*, Paris, Gallimard, 2011, p. 327.

42. Ibid., p. 328.

- 43.** Régis Tettamanzi, introduction à : *Écrits polémiques*, Montréal, Éditions Huit & Régis Tettamanzi, 2012, p. XXXIII.
- 44.** Gerhard Heller (avec le concours de Jean Grand), *Un Allemand à Paris 1940-1944*, Antoine Spire éd., Paris, Le Seuil, 1981, p. 153.
- 45.** Karl Epting, « Louis-Ferdinand Céline », *Deutschland-Frankreich*, Heft 2/1942, pp. 47-58 ; repris sous le titre « Il ne nous aimait pas », in L.-F. Céline, Paris, Éditions de l'Herne, coll. « Les Cahiers de l'Herne », 1972, p. 241.
- 46.** Céline, *Lettres à Marie Canavaggia 1936-1960*, éd. établie et annotée par Jean-Paul Louis, éd. revue et corrigée, Paris, Gallimard, « Les Cahiers de la NRF », *Cahiers Céline* 9, 2007 (désormais : CC9), p. 59.
- 47.** Le 12 mai 1940, Jacques Copeau est effectivement nommé pour six mois administrateur général par interim de la Comédie-Française. René Alexandre, Véra Korène, Jean Yonnel et Robert Manuel seront mis à pied entre septembre et novembre 1940. Béatrice Bretté, compagne de Georges Mandel, demande un congé et ne réapparaît pas au théâtre (<<http://www.comedie-francaise.fr/histoire-et-patrimoine>> ; rapport de Jean Knauf, La Comédie-Française 1940).
- 48.** George Montandon, « Faut-il fusiller ou couper le nez ? » (non publié), 13 août 1940, CDJC, XCV-140.
- 49.** *Ibid.*
- 50.** Céline, lettre à Jean Luchaire, [28 février 1942], *Lettres*, 2009, 42-16, p. 688.

Pamphlets meurtriers ?

Ces volontés homicides, exprimées oralement et/ou dans un cadre plus ou moins privé, sont-elles retenues dans l'écriture ? Absentes des pamphlets ainsi que l'affirment habituellement les « céliniens⁵¹ » ? Le passage à l'écrit et le statut public des textes imposent une formulation certes plus élaborée. Certains termes – virer, se débarrasser – évoquent plutôt l'expulsion. D'autres passages trahissent au contraire le désir meurtrier : « C'est un grand succès dans son genre, un pogrome, une éclosion de quelque chose⁵² ». La phrase affecte la distance réflexive, sentencieuse, et se clôt sur le terme quasi poétique d'éclosion : elle n'en fait pas moins l'éloge du pogrome, de la haine en action, attendue comme une éclosion de la vie. Autre exemple : « S'il faut des veaux dans l'Aventure, qu'on saigne les Juifs ! C'est mon avis⁵³ ! » L'incitation à la « saignée » prend plus loin la forme de « petits articles » de loi que Céline résume ainsi : « Donc, tous les Juifs en première ligne ! pas de billevesées, pas d'estouffades ! Et pendant toute la durée de la guerre ! Aucun privilège admis. Les blessés juifs ne seront jamais évacués de la zone des armées... Ils crèveront s'il le faut dans la zone des armées... Ils féconderont la zone des armées. Il faut se méfier toujours des Juifs, même quand ils sont morts⁵⁴ ». Le désir d'élimination des Juifs peut aussi se formuler comme loi prétendument naturelle du devenir des races qui, loin de s'amalgamer par le métissage, sont « en train de s'affirmer,

de se caractériser, de se distinguer de mieux en mieux⁵⁵ [...] », ainsi que le « judéologue » l'affirme dans *L'École des cadavres*. D'où cette prédiction exprimant autant un souhait qu'une menace : « Les Juifs, racialement, sont des monstres, des hybrides loupés, tiraillés qui doivent disparaître⁵⁶ ». Et Céline d'insister : « Le juif doit disparaître⁵⁷ ». La politique ne doit qu'accompagner « l'exaltation des races ». L'homme, nié comme « animal politique », ne doit obéir qu'aux « lois biologiques ». Dans *Les Beaux Draps*, Céline incite à la détermination virile dans l'action : « Bouffer du juif ça suffit pas, je le dis bien, ça tourne en rond, en rigolade, une façon de battre du tambour si on saisit pas leurs ficelles, qu'on les étrangle pas avec. Voilà le travail, voilà l'homme. Tout le reste c'est du rabâchis⁵⁸[...] ».

Ces ficelles étrangleuses font écho à la corde de la dédicace du pamphlet : « À la corde sans pendu ». Le sous-entendu laisse le lecteur conclure de lui-même. C'est aussi, comme le note Olivier Reboul, la stratégie du slogan, publicitaire ou politique, qui « en dit plus qu'il n'en dit⁵⁹ ». Céline commente la formule dans un entretien avec Henri Poulain, journaliste de *Je suis partout* : « T'en as vu, toi, des pendus, depuis la débâcle⁶⁰ ? ». Une semaine plus tard, c'est Robert Pierret qui salue dans *Au pilori* la parution du pamphlet, en post-scriptum de son article « Israël partout ! » : « Nous recommandons à tous nos amis de lire et de faire lire le dernier né de Céline *Les Beaux Draps*. Cette œuvre explosive

empêche de dormir un certain nombre de valets des Juifs et de la maçonnerie, tant mieux ». Dans le corps même de l'article, il utilise et explicite la dédicace du pamphlet, « À la corde sans pendu », pour demander « Des actes – des têtes coupées » : « La révolution nationale devrait être symbolisée par de solides potences – avec pendus, n'est-ce pas Céline ? – et non par des potences symboliques⁶¹ ».

Autre exemple de sous-entendu transparent, la conclusion de la première longue séquence de *Bagatelles*, où Céline annonce la couleur, et sa décision de vengeance contre les Juifs puisque personne ne veut de son argument de ballet⁶² :

Ah ! tu vas voir l'antisémitisme ! [...] Ah ! tu vas voir la révolte !... le réveil des indigènes !... Les Irlandais, pendant cent ans, ils se sont relevés toutes les nuits pour étrangler cent Anglais qui leur en faisaient pas le quart de ce qu'on supporte, nous, des youtres⁶³ !

L'exemple irlandais alourdit concrètement d'une teneur homicide la « révolte des indigènes » : l'annonce menaçante se fait incitation au meurtre puisque les Anglais « leur en faisaient pas le quart de ce qu'on supporte, nous, des youtres ». La formule « révolte des indigènes » fait mouche chez les antisémites. Brasillach la reprend en janvier 1938 dans son compte rendu de *Bagatelles* paru dans *L'Action française* :

Mais il y a un mot assez frappant dans le livre de M. Céline [...]. Il nous annonce ses invectives comme une sorte de "révolte des indigènes". Et je pense à ces villes arabes, toujours jouxtées d'une ville juive, et qui, parfois, un jour de colère populaire, se jettent avec furie dans le mellah et le pillent.

L'article se terminait par ces mots : « Ce livre énorme, ce livre magnifique, c'est le premier signal de la "révolte des indigènes". Trouvez cette révolte excessive, plus instinctive que raisonnable, dangereuse même : après tout, les indigènes, c'est nous⁶⁴ ». Une semaine plus tard, c'est Rebabet qui reprend la formule en conclusion d'un article enthousiaste, publié dans *Je suis partout* :

Le vaillant Céline – on ne dira jamais assez le courage de cet homme célèbre qui se ferme volontairement au monde – a prononcé la grande menace : "la révolte des indigènes". Comme chez les Arabes, les Kabyles, les bûcherons polonais et les bergers roumains. C'est la vieille colère de Français, gouailleuse et féroce, qui faisait trembler autrefois l'Europe, qui ordonnait et tranchait. Elle renaît enfin quand la mesure est comble. Elle nous venge, elle nous réjouit, et elle nous montre le chemin⁶⁵.

Rebatet et Brasillach, même s'ils ne parlent pudiquement que de « colère » et de « pillage » ont compris la teneur

pogromique de l'exemple célinien, comme le montre le recadrage géographique de leurs exemples⁶⁶.

Autre trait de la teneur homicide, emprunté celui-là à la propagande hitlérienne, les métaphores animales ou médicales appliquées aux Juifs : bacilles, virus, microbes, parasites, rats, punaises, serpent. Ces métaphores induisent le même remède : il faut se débarrasser des Juifs comme on éradique une maladie, comme on dépunaise une maison, comme on élimine les insectes parasites. La violence exterminatrice se réfugie et se proclame dans les comparaisons avec les conduites de propreté et de prévention hygiénique :

Le chirurgien fait-il une distinction entre les bons et les mauvais microbes ? Ceux qu'il entend laisser mijoter dans le champ opératoire, les microbes tranquilles, [...] et puis les germes qu'il doit éliminer tout de suite, faire bouillir, détruire inexorablement, sous peine des plus graves pépins, des septicémies mortelles ? non. Cette attitude serait inepte, désastreuse [...] Saprophytes inoffensifs, juifs inoffensifs, germes semi-virulents, virulents seront demain virulissimes, foudroyants. Ce sont les mêmes juifs, les mêmes microbes, à divers moments de leur histoire, c'est tout. Personne n'a le droit de se risquer seul d'introduire [sic] un seul microbe, un seul juif dit inoffensif, dans le champ opératoire. Personne ne sait ce que deviendra, ce

que fut autrefois, comment va tourner le microbe ou le juif le plus bénin d'apparence⁶⁷

La déshumanisation de l'ennemi désigné, loin d'être banale ou courante, même en temps de guerre, a une fonction précise : elle lève l'interdit du meurtre⁶⁸. L'urgence et la nécessité absolue de l'action contre les Juifs s'expriment par la même folle alternative, pseudo-alternative qui exige comme condition de survie l'élimination de l'ennemi prétendument mortel : « Nous nous débarrasserons des Juifs ou bien nous crèverons des Juifs⁶⁹ ». En décembre 1938, Darquier de Pellepoix titre à la une de *La France enchaînée* : « Mater les Juifs... ou disparaître⁷⁰ ». En novembre 1941, on lit dans une lettre de Céline à Alain Laubreaux pour *Je suis partout* : « Racisme fanatique total ou la mort⁷¹ ! ». Curieux mélange de catastrophisme prophétique et de résolution virile, qui assène l'affirmation d'une menace mortelle pour imposer le remède criminel. Remarquons que la précision et l'intensité lexicales sont toujours, chez les pro-hitlériens français comme chez les nazis, du côté de la menace de mort imputée à l'ennemi. Ils restent plus vagues sur la « solution de la question juive » : il s'agit de « se débarrasser » des Juifs, de les « mater », de les faire « disparaître ». Le désir de meurtre s'avoue et se justifie par l'affirmation d'une menace de mort incarnée par « les Juifs ».

- 51.** Voir par exemple H. Godard, *Céline*, *op. cit.*, p. 279 ; R. Tettamanzi, *op. cit.*, la discussion dans l'introduction, pp. XXXIII-XXXV. F. Gibault déclare pour sa part : « *Bagatelles pour un massacre*, c'est pas non plus un appel au meurtre » (débat entre F. Gibault, S. Klarsfeld et R. Enthoven, Europe 1, 11 janvier 2018).
- 52.** Céline, *BM*, p. 72.
- 53.** *Ibid.*, p. 319.
- 54.** *Ibid.*, p. 91. Emmanuel Debono montre l'utilisation de ces « petits articles » de loi à des fins publicitaires, puis propagandistes, sous forme de tracts largement diffusés. Voir E. Debono, « Sampaix contre Céline : une affaire oubliée », article à paraître dans la revue *Cités* (PUF), n° 74, mai 2018.
- 55.** EC, p. 108.
- 56.** *Ibid.*
- 57.** *Ibid.*, p. 109.
- 58.** Céline, *Les Beaux Draps*, Paris, Denoël, 1941 ; rééd. 1942, p. 115 (désormais : BD).
- 59.** Olivier Reboul, *Le Slogan*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1975.
- 60.** Céline, in *Je suis partout*, 7 mars 1941 ; CC 7, p. 108.
- 61.** *Au pilori*, 14 mars 1941, p. 1. Cet article de Robert Pierret partage la une avec celui de Paul Riche : « Mort au Juif ! ».
- 62.** On remarque le saut dans le raisonnement qui fait passer du refus généralisé de l'argument de ballet à une vengeance contre les Juifs. On trouve le même raisonnement boiteux dans la lettre à Marie Canavaggia du 26 octobre 1937 (CC9, 2007, p. 58) : personne parmi les « tenants de la haute littérature » ne l'a défendu pour *Mort à crédit*, il est « en guerre contre tous », ce qui justifie son pamphlet vengeur... contre les Juifs.
- 63.** *BM*, 1937, p. 41.
- 64.** Robert Brasillach, « L.-F. Céline : Bagatelles pour un massacre », *L'Action française*, 31^e année, n° 13, 13 janvier 1938 ; repris in André Derval, *L'Accueil critique de Bagatelles pour un massacre*, *op. cit.*, pp. 72-73.
- 65.** Lucien Rebatet, « *Bagatelles pour un massacre* », *Je suis partout*, 21 janvier 1938 ; repris in André Derval, *op. cit.*, p. 105.
- 66.** Voir le témoignage d'Isac Chiva qui évoque le climat de peur et les violences antijuives en Roumanie dès 1937, avant le pogrom de juin 1941 : « Le pogrom de Iași », *Les Temps Modernes*, n° 623, février-mars-avril 2003, pp. 7-20 ; www.cairn.info/revue-les-temps-modernes-2003-2-page-7.htm. Sur un exemple de pogrom arabe en 1929, voir le récit d'Albert Londres dans une série d'articles du *Petit parisien* repris, en 1930, dans *Le Juif errant est arrivé*, Paris, Albin Michel, 1930 (chap. 24, « Les soldats du grand Mufti ») ; rééd., Paris, Le Serpent à plumes, 2000, pp. 247-256.
- 67.** EC, p. 261.
- 68.** En mars 1941, Paul Riche exprime sans fard la logique meurtrière induite par la déshumanisation de l'ennemi désigné : « Mort au Juif ! [...] Le Juif n'est pas un homme, c'est une bête puante. On se débarrasse des poux. On combat les épidémies. On lutte contre les parasites. On monte à l'assaut des invasions microbiennes [...] Il faut extirper de la nation tout ce qui est juif. C'est une nécessité vitale. [...] Le Juif est la maladie de la France. C'est le microbe dont nous souffrons. [...] écrasons les poux ! Mort au Juif ! (« Mort au Juif ! », *Au pilori*, 14 mars 1941).
- 69.** EC, p. 216.
- 70.** *La France enchaînée*, 1^{ère} année, n° 18, 15-31 décembre 1938, p. 1.
- 71.** « Une lettre de L.-F. Céline à Alain Laubreaux », *Je suis partout*, 22 novembre 1941 ; CC7, p. 137.

Céline, activiste et délateur

Sous l'Occupation, Céline ne cesse de pousser à une radicalisation de la politique antijuive. Dans ses lettres ouvertes aux journaux collaborationnistes, il dénonce les tergiversations et le temps perdu. Il se pose en grand juge des positions des uns et des autres, questionne, interpelle, presse les journalistes, écrivains et politiques. De son côté, il fait tout son possible en cette époque où la haine antijuive n'est plus le fait d'un groupe extrémiste marginal, mais se nourrit d'une doctrine officielle qui a ses institutions, ses représentants, ses moyens d'actions. L'histoire, entre 1940 et 1944, ouvre la voie du racisme en France. C'est pour Céline le temps de l'engagement maximum, une époque d'espérance. Il apporte son soutien à Doriot, à la LVF (Légion des volontaires français contre le bolchevisme), multiplie les conseils de propagande, prend la parole lors de réunions collaborationnistes, signe le « Manifeste des intellectuels français contre les crimes anglais » publié le 9 mars 1942. En décembre 1941, sous l'égide d'*Au pilori*, Céline prend l'initiative d'une réunion au sommet des leaders collaborationnistes. Cette réunion, tenue le 20 décembre, aboutit à la rédaction d'une plate-forme commune des antijuifs que Céline déclare avoir rédigée avec Deloncle. Le premier point était : « Racisme : Régénération de la France par le racisme. Aucune haine contre le Juif, simplement la volonté de l'éliminer de la vie française. Il ne

doit plus y avoir d'antisémites, mais seulement des racistes⁷² ».

Le double souci d'intransigeance raciste et d'efficacité dans l'action se manifeste dans un « acte de parole » auquel Céline se livre à plusieurs reprises sous l'Occupation : la dénonciation publique. Car Céline a bien dénoncé, quand cela pouvait se traduire par un interrogatoire et une arrestation. Cela sur la foi d'un nom à consonance étrangère, de rumeurs ou de soupçons personnels, par pur intérêt, par passion idéologique ou par l'effet d'un ressentiment lié à une critique ou un refus. On peut recenser aujourd'hui, au vu des documents disponibles, les dénonciations de six à sept personnes comme juives, et de deux autres comme communistes.

En octobre 1940, Céline est à la recherche d'un poste en dispensaire. Il dénonce aux autorités le docteur haïtien Joseph Hogarth. Celui-ci, diplômé de la faculté de Médecine de Paris en 1927, a été nommé médecin-chef du dispensaire de Bezons dès son ouverture en 1929. Céline le dénonce au président de la Délégation spéciale de Bezons, tout juste nommé, comme « médecin étranger juif non naturalisé ». Puis, mieux informé, il informe le directeur de la Santé à Paris : « J'avais jeté mon humble dévolu sur le poste de médecin du dispensaire de Bezons (Seine-et Oise) actuellement occupé par un nègre haïtien et sa femme. Ce nègre étranger doit normalement être renvoyé à Haïti – *d'après les lois*

nouvelles en vigueur⁷³ ». Le Dr Hogarth est destitué, et Céline nommé à sa place le 21 novembre 1940.

Dans *Je suis partout*, en mars 1941, Céline déclare : « Pour l'instant, ils [les Juifs] sont quand même moins arrogants, moins crâneurs... Faut quand même pas s'illusionner. Le Secrétaire des Médecins de Seine-et-Oise s'appelle Menckietzwitz⁷⁴ ». Le Dr Mackiewicz s'empresse de répondre. Il s'affirme catholique polonais, décline ses antécédents, et justifie de la fidélité familiale à la France par le sang versé pendant la guerre de 14.

Toujours en mars 1941, Robert Desnos a signé un compte rendu critique des *Beaux Draps* dans lequel il ose rapprocher Céline et Henri Bordeaux pour leur puérilité et l'ennui que procure leur lecture⁷⁵. Il évoque les leçons de férocité de Bernanos, un « Monsieur » qu'on peut aimer et admirer sans être d'accord avec lui, contrairement à Céline dont les « colères sentent le bistro ». Céline envoie au journal une réponse à insérer par voie d'huissier, réponse à la « petite ordure rituelle » que Desnos est venu déposer sur *Les Beaux Draps*. Après avoir accusé Desnos et le journal *Aujourd'hui* de mener « campagne philo-youtre [...] inlassablement depuis juin », il lance : « [...] que ne publie-t-il, M. Desnos, sa photo grandeur nature face et profil, à la fin de tous ses articles ! La nature signe toutes ses œuvres – “Desnos”, cela ne veut rien dire⁷⁶ ». Dénoncer, c'est mettre en

œuvre et faire partager sa propre capacité d'identification. Céline a reconnu – a cru reconnaître en fait – le Juif dans la face et les propos de Desnos, et il faut que ça se sache ! À la suite de cette dénonciation, Desnos perd son poste de chef des informations à *Aujourd'hui*.

Le 9 avril 1942, c'est une lettre adressée à Pierre Costantini qui paraît dans *L'Appel*. Céline désespère de la France et de Pétain qui n'ont pas l'air de vouloir s'engager dans le national-socialisme : « La France demeure donc juive. (Encore, il y a peu de jours, Maurice Donnay, dans *Aujourd'hui*, consacrait tout un article à la gloire de Charles Cros, qui “parlait couramment hébreu, au teint olivâtre, à la tignasse noire, hérissée, crépue”)⁷⁷ ». Céline a rapproché deux extraits de l'article louangeur de Maurice Donnay (« Charles Cros poète et inventeur ») pour dénoncer la judéité de Charles Cros. Le fils de Charles Cros se déplace au journal : il tient à une rectification publique.

En octobre 1942 paraît une nouvelle édition de *L'École des cadavres* dont la couverture annonce « une préface inédite ». Céline y rappelle que ce livre « fit condamner son auteur le 21 juin 1939 sur plainte de M. Rouquès qui s'y trouvait diffamé. M. Rouquès, chirurgien du Syndicat des métaux et des Brigades Internationales⁷⁸ ». Le chirurgien Rouquès, militant communiste dès 1920, « fondateur de nombreux dispensaires municipaux de

la banlieue rouge, avait mis en place à partir d'octobre 1936 le service sanitaire des Brigades internationales⁷⁹ ». La préface de cette réédition de *L'École* rappelle aux bons soins des polices allemande et vichyste qui est Rouquès. Au cours de l'instruction du procès de Céline, il est entendu comme témoin à charge en novembre 1949. Il déclare que cette dénonciation publique a « dirigé sur lui un faisceau de surveillance [...] susceptibles de provoquer [mon] arrestation⁸⁰ ».

En décembre 1942, devant les membres du Groupement corporatif sanitaire français – organisation doriotiste –, dans une salle pleine à craquer, Céline « fulmina [...] contre les facéties d'une révolution nationale qui maintient une Juive dans un dispensaire de banlieue à la place d'un médecin aryen installé depuis quinze ans, l'obligeant ainsi à parcourir chaque jour 14 kilomètres "pedibus et omnibus"... Il fulmine, mais ne s'étonne pas... La France s'est enjuivée jusqu'à la moelle...⁸¹ ». La Juive dont il parle, c'est le Dr Howyan qu'il connaît depuis 1935 : c'est elle qui assurait ses remplacements au dispensaire de Clichy, jusqu'à ce qu'il donne sa démission, fin 1937. Elle « dit avoir reçu la visite d'un "Allemand". Alertée par les sœurs Filipacchi-Luchaire, elles-mêmes d'origine arménienne, elle avait pu se préparer et elle prouve ses origines chrétiennes⁸² ».

Le 4 septembre 1943, à Quimper, Yann Bricler est abattu par la Résistance. Il

était responsable du Parti national breton (PNB) de Quimper et administrateur avec Olier Mordrel, son cousin, de l'organe du PNB, *Stur*. Connu pour ses relations avec la Kommandantur, il dénonçait des patriotes anglophiles, communistes... à la Propagandastaffel⁸³. Selon le rapport du commissaire Soutif, chef du service des renseignements généraux de Quimper – qui avait un informateur au sein du service de renseignement allemand de la ville –, c'est sur une information délatrice donnée par Céline à Karl Epting que la police allemande recherchait un jeune militant communiste⁸⁴. L'information transmise par Céline selon laquelle le responsable recherché « est à Scaër » a d'autant plus de chance d'intéresser le SD (service de renseignement allemand) que Yann Bricler fait partie de ses informateurs en Bretagne.

La dénonciation publique de Serge Lifar, le 19 juillet 1940, est un cas à part puisqu'elle est signée du nom d'un journaliste d'*Au pilori*. De nombreux indices, dont une déclaration de Lifar lui-même, font penser que Céline est à l'origine de cette dénonciation⁸⁵.

Céline a pu aussi s'adonner à la dénonciation par lettre privée. Après l'affaire Fossati – en août ou septembre 1943 –, il apporte lui-même, selon le témoignage du secrétaire général du P.P.F., Victor Barthélémy, une lettre à Doriot à qui il conseille de se débarrasser de son entourage de « Méditerranéens

douteux », « et aussi de ce Barthélémy, dont le patronyme commençant par “ Bar ” pouvait à bon droit laisser supposer des origines juives⁸⁶ ».

Cette succession de dénonciations visant des communistes et des Juifs, réels ou supposés, comme les relations qu'entretient Céline avec des responsables SS de la police allemande obligent à revenir sur une question écartée ou négligée dans les biographies de l'écrivain : Céline a-t-il été ou non un « agent de la Gestapo » ?

Helmut Knochen, chef de la police allemande, est, après son arrestation en Allemagne, jugé et condamné à mort par les Anglais, puis remis aux autorités françaises en octobre 1946. Il est entendu par la DST en novembre 1946. Sur la base de ces auditions, la direction générale des Renseignements généraux identifie Céline comme « agent du SD » (le service de renseignement de la police allemande) dans une liste de 45 noms d'« agents de l'ennemi ». On peut le considérer comme un « agent » par conviction idéologique, prêt à apporter ses informations, son avis et ses conseils sur les mesures à prendre. Interrogé ensuite par la direction des Renseignements généraux, Knochen cite « parmi les Français désireux de collaborer volontairement avec les services allemands » : « Montandon, Darquier de Pellepoix, Puységur, Céline, Lesdain », tous ardents hitlériens et antisémites fanatiques. Ces déclarations de Knochen viennent corroborer

les déclarations, jusque-là isolées, de Hans Grimm, dit « Lecomte », SS-Hauptscharführer (lieutenant) responsable du service de renseignement à Rennes. Ce responsable SS avait déclaré devant le tribunal de Leipzig, en 1949, que Céline avait pu obtenir un laissez-passer pour la zone côtière interdite grâce à une recommandation de Knochen et qu'il effectuait des missions pour le SD à Saint-Malo. La biographie et la correspondance de Céline recoupent ces déclarations d'autorités policières allemandes. Les relations qu'il entretient avec des responsables de la politique antijuive, de la propagande (I.E.Q.J.⁸⁷), du SD ou du Parti populaire français (le parti de Doriot), les conseils de propagande qu'il donne à Karl Epting et à Fernand de Brinon, représentant du gouvernement de Vichy auprès des autorités d'Occupation, l'information délatrice qu'il transmet à Epting, les visites fréquentes qu'il rend à son ami l'officier SS Hermann Bickler⁸⁸ avenue Foch, dans les locaux de la police allemande, sa rencontre avec le lieutenant-colonel SS Karl Bömelburg (chef de la Gestapo, bureau IV du SD) en août 1942, alors qu'il vient d'apprendre l'extermination en cours des Juifs d'Europe, tout ceci confirme factuellement les déclarations des responsables SS de la police allemande.

- 72.** « Vers le parti unique ? », *Au pilori*, 2^e année, n° 77, 25 décembre 1941, p. 2 ; CC7, pp. 145-146.
- 73.** Lettre au docteur Cadvelles, 5 novembre 1940, *Lettres*, 2009, 40-15, p. 612.
- 74.** Interview avec Henri Poulain, « En parlant de leurs livres. Voyage au bout de la banlieue fief de L.-F. Céline », *Je suis partout*, 11^e année, n° 502, 7 mars 1941, p. 6 ; CC7, p. 109.
- 75.** « Interlignes », *Aujourd'hui*, n° 173, 3 mars 1941, p. 2. ; CC7, pp. 112-113.
- 76.** « Un Inédit de Monsieur Louis Destouches dit... Louis-Ferdinand Céline. Sommation », *Aujourd'hui*, n° 177, 7 mars 1941, p. 2 ; CC7, p. 114.
- 77.** « Qui détient le pouvoir ? par L.-F. Céline », *L'Appel*, 2^e année, n° 58, 9 avril 1942, p. 2 ; CC7, pp. 164-166.
- 78.** CC7, p. 174.
- 79.** Gaël Richard (textes établis et présentés par), *Le Procès de Céline 1944-1951. Dossiers de la Cour de justice de la Seine et du Tribunal militaire de Paris*, textes établis et présentés par Gaël Richard, Tusson (Charente), éditions du Lérot, 2010, p. 91.
- 80.** Extrait du procès-verbal de la déposition à charge par Pierre Rouquès, le 22 novembre 1949, *ibid.*, p. 156.
- 81.** *Le Cri du Peuple*, 23 décembre 1942 ; CC7, pp. 175-176.
- 82.** Philippe Alméras, *Céline. Entre haines et passion*, Paris, Robert Laffont, 1994, pp. 252-253.
- 83.** Kristian Hamon, *Agents du Reich en Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2011, p 10.
- 84.** Rapport du 8 novembre 1943, n° 3180/DI ; Gaël Richard, *Le Procès de Céline..., op. cit.*, pp. 72-74.
- 85.** Pour plus de détails, voir A. Duraffour & P.-A. Taguieff, *Céline..., op. cit.*, pp. 324-325.
- 86.** Victor Barthélémy, *Du communisme au fascisme. L'histoire d'un engagement politique*, Paris, Albin Michel, 1978, p. 366.
- 87.** L'Institut d'étude des Questions juives, d'initiative allemande, financé par l'Ambassade via le SD, est dirigé par un antijuif français fanatique, le capitaine Sézille, sous l'autorité de Dannecker. Cet institut permet de diffuser la propagande allemande sous étiquette française.
- 88.** Hermann Bickler dirige depuis 1942 le bureau VI du SD, service de renseignements politiques pour l'Europe occidentale.

Pour Céline, l'après-guerre est précoce et se confond avec sa prise de conscience, après la défaite allemande à Stalingrad du 2 février 1943, que le camp hitlérien auquel il s'est rallié est voué à être vaincu, ce qui signifie pour lui le risque d'une condamnation à mort pour trahison. Il devient d'une extrême prudence, au point de faire retirer son nom, le 15 mai 1943, du comité d'honneur du Cercle européen où il figurait depuis août 1942, comme s'il préparait déjà ses dénis et mensonges ultérieurs : « Je n'ai jamais été membre [...] d'aucun groupement⁸⁹ », « je n'ai jamais appartenu [...] à aucune société franco-allemande⁹⁰ ». Ses déclarations antijuives se font de plus en plus rares dans la presse collaborationniste. On

trouve l'une des dernières d'entre elles dans une lettre publiée le 9 juillet 1943 par *Je suis partout* où il dénonce, avec une retenue suprenante venant d'un tel pamphlétaire, l'enjuivement de la bourgeoisie française : « Le désastre 40 est dû à la juiverie, à la dénatalité et à la fuite des officiers. Notre bourgeoisie ne veut plus rien donner et veut tout prendre. [...] Elle est devenue juive. [...] En 39, la bourgeoisie était devenue si juive, les cadres de l'armée si jouisseurs, si mous, que la guerre lui parut tout de suite insupportable. Défaillance totale⁹¹ ». En 1944, les Juifs, sans disparaître totalement du propos célinien, s'y font plus rares, et surtout, dans ses écrits destinés à être publiés, ne constituent plus la cible principale de ses accusations délirantes.

89. Céline, lettre à Maître Mikkelsen, 25 décembre 1945, in L.-F. Céline, *Lettres de prison*, op. cit., p. 34.

90. Céline, lettre à Maître Mikkelsen, 11 mars (?) 1946, in *Lettres de prison*, op. cit., p. 60.

91. « Céline nous écrit », *Je suis partout*, 13^e année, n° 622, 9 juillet 1943, p. 1 ; in CC7, 1986, pp. 185-186.

Le patriote persécuté

À l'approche de la fin du Troisième Reich, celui qui pouvait passer pour un fanatique tout entier dévoué à la cause aryenne montre qu'il est aussi un homme avisé, qui anticipe et mesure sans illusion les dangers de sa situation : il sait mieux que quiconque les charges qui peuvent peser contre lui. L'instinct de conservation l'emporte chez Céline, ce qui se traduit par un solide opportunisme et la mise en œuvre de stratégies auto-défensives. Entre 1944 et 1951, il ne s'agit plus pour Céline que de sauver sa peau, « cet absolu du but⁹² ». C'est la préoccupation constante qui remplit la correspondance de l'écrivain en exil avec ses avocats, ses amis et divers magistrats. Cette peur mêlée de paranoïa incite Céline à multiplier les précautions dans ce qu'il dit et publie, et explique jusqu'aux plus apparents reniements :

Pour revenir il faut que j'entreprene un long travail de raccommodage avec les juifs... *cela est possible* mais il faut que j'établisse les contacts politiques habiles et efficaces... Dénoncer l'antisémitisme... que l'antisémitisme n'a plus aujourd'hui aucun sens⁹³...

Le propos dénote lucidité et rouerie. Céline sait que pour revenir en France et, plus tard, dans l'espace public, il doit recouvrir la réalité qui fut la sienne entre 1937 et 1944, la nier, la camoufler, la déformer. La figure du prophète antijuif, du « pape de l'antisémitisme⁹⁴ »

rallié au camp hitlérien doit se troubler, se vider de sens, jusqu'à devenir une injure creuse, dictée par la haine de ses ennemis. Le détail des prises de position, allocutions, démarches et dénonciations sous l'Occupation doit être enseveli sous les déclarations fermes ou tonitruantes, sérieuses ou rigolardes de l'écrivain-stratège qui ne recule jamais devant le mensonge et la répétition logorrhéique des bobards protecteurs. Il se permet désormais toutes les cabrioles rhétoriques destinées à brouiller les pistes. Dès le 20 mai 1945, il glisse une suggestion argumentative à Maître Mikkelsen, son avocat danois :

J'ose suggérer si l'on cherche une similitude ou un précédent diplomatique et policier à mon cas que l'on me traite comme l'on a traité les juifs qui ont demandé asile en péril de mort... Je suis largement aussi menacé qu'eux, dans mon propre pays et hélas aussi dans les autres pays⁹⁵.

Si l'analogie est boîteuse, mettant en rapport un individu et un groupe humain, elle éclaire l'égocentrisme monstrueux de l'écrivain, qui ne cesse de répéter depuis 1945 : « La victime de tout ceci c'est moi et moi seul – personne autre [...]⁹⁶ ».

Dans une autre lettre à Mikkelsen, le 5 mars 1946, Céline, s'inspirant des lectures esthétisantes de ses pamphlets, cherchait sans vergogne à se dédouaner : « Auras-je inventé l'antisémitisme ? N'a-t-on

jamais entendu parler [...] de Drumont, Gobineau, Vacher de Lapouge, Drault, Pemjean et mille autres ? L'antisémitisme est aussi vieux que le monde, et le mien, par sa forme outrée, énormément comique, strictement littéraire, n'a jamais persécuté personne⁹⁷ ». Et de préciser, contre ceux qui l'accusaient d'avoir été « le grand responsable des persécutions juives [sic] en France » : « D'autant plus que je n'ai jamais dans mes livres recommandé aucune mesure antisémite [...]. Enfin et surtout il n'y a jamais eu de persécution juive [sic] en France⁹⁸ ». Le message célinien est clair : un antisémitisme « outré », « comique » et « strictement littéraire » ne saurait faire de mal à personne. En tous cas, pas aux Juifs. Les admirateurs et les encenseurs de Céline ont entendu le message, avant de s'empresser de le diffuser et de lui donner la respectabilité d'un jugement académique. Dès lors devenaient légitimes la fermeture des études céliniennes sur le culte de la forme (ou de « l'innovation stylistique ») et la célébration esthétique.

Quelques mois plus tard, Céline fait un pas de plus dans l'abjection. En novembre 1946, dans ses « Réponses aux accusations », Céline écrit avec un culot sans pareil à propos de ses positions sur la « question juive » :

Tout bien examiné, honnêtement envisagé, sans passion, considérant les circonstances, *les Juifs devraient m'élever une statue pour le mal que je*

ne leur ai pas fait et que j'aurais pu leur faire. Eux me persécutent, je ne les ai jamais persécutés⁹⁹.

Céline ne plaisante pas, il ne « rigole » pas, il est très sérieux dans sa demande provocatrice d'une « statue pour le mal » qu'il n'aurait pas fait aux Juifs et qu'il aurait « pu leur faire ». Une statue pour une abstention supposée : comment ne pas percevoir le scandale ? Et pourtant, le célinien de plume ordinaire, lorsqu'il fait mine de s'étonner d'un tel propos, se garde de juger Céline. Il se réfugie dans la suspension du jugement, supposant complaisamment l'existence de plusieurs hypothèses interprétatives entre lesquelles il peut s'abstenir prudemment de trancher. Après avoir cité la phrase scandaleuse de Céline (« *Les Juifs devraient m'élever une statue...* »), tel thuriféraire à demi officiel ne conclut pas, il joue la carte de l'ambiguïté (supposée) du texte et de l'incertitude du lecteur : « Cette affirmation laisse perplexe : est-elle dictée par un cynisme absolu ou par la plus grande des naïvetés¹⁰⁰ ? ». Naïf, Céline ? Ou seulement cynique ? Pourquoi pas, plus simplement, menteur et manipulateur sans scrupules ? Bref, un « salaud » au sens le plus fort du terme. Cette ultime ligne de défense des célinistes est ainsi caractérisable : quand on ne peut plus nier la réalité, on ouvre une zone d'ambiguïté. Il en va de l'ambiguïté comme du sous-entendu : ils ne peuvent être niés sans laisser une part de doute. Le laisser entendre présente bien des avantages rhétoriques par

rapport au donner à entendre. Il ménage un espace où règne le doute, lequel profite à celui qui joue sur l'ambiguïté, sur l'indétermination sémantique et l'incertitude interprétative. La perplexité devient dès lors une posture acceptable et confortable. L'essentiel est sauvegardé : car il s'agit toujours de sauver Céline.

Le 26 juillet 1946, prenant sans vergogne la pose judéophile, Céline écrit à Mikkelsen : « Les juifs font sauter les Anglais en Palestine ils ont bien raison. Vive les Juifs ! Personne ne peut les remplacer. Plus je vais plus je les respecte et les aime. [...] La prochaine fois que je voudrai me sacrifier je le ferai pour les Juifs¹⁰¹ ». En mars 1948, dans une lettre adressée à son admirateur juif américain Milton Hindus, la sympathie se transforme en empathie : « L'antisémitisme en Russie comme ailleurs c'est idiot c'est à dégueuler – [...] Je suis beaucoup plus fait pour m'entendre avec les Juifs qu'avec les aryens d'aujourd'hui dégénérés [...]»¹⁰². Confidence qu'il répète trois jours plus tard à son ami Albert Paraz (1899-1957), mêlant l'injure (« Youtres ») à la célébration : « Questions Juifs. Imagine qu'ils me sont devenus sympathiques depuis que j'ai vu les Aryens à l'œuvre : fritz et français. [...] Quelle sale clique ! Ah j'étais fait pour m'entendre avec les Youtres. Eux seuls sont curieux, mystiques, messianiques à ma manière¹⁰³ ». L'éloge des Juifs n'est plus ici de l'ordre de la provocation, comme il avait pu l'être sous l'Occupation. Si

le blâme demeure implicite dans l'éloge appuyé, la visée est tout autre, et relève du calcul de l'intérêt bien compris : Céline avait mesuré le parti qu'il pouvait tirer du fait d'être défendu par des Juifs tels que le journaliste influent Paul Lévy (1876-1960), le directeur de l'hebdomadaire *Aux Écoutes*, ou l'universitaire américain Milton Hindus (1916-1998). Ce dernier a joué un rôle important dans l'histoire de la critique célinienne : admirateur déçu de Céline, il a été l'un des premiers à brosser un portrait non apologétique de l'écrivain. Retraçons à gros traits l'histoire de leurs relations. Milton Hindus, jeune professeur à l'université de Chicago, s'enthousiasme à la fin des années 1930 pour *Voyage au bout de la nuit* et *Mort à crédit*. Malgré les écrits antisémites céliniens qui le choquent, Hindus, qui est juif, devient l'un des défenseurs de Céline aux États-Unis. Il n'hésite pas à faire l'éloge de son pamphlet de février 1941 : *Les Beaux Draps*. Il entretient en 1947 et en 1949 avec l'écrivain une correspondance nourrie et aide matériellement l'exilé au Danemark. Mais après une rencontre qui a fortement déçu les deux hommes durant l'été 1948, leur rupture est scellée par la publication en 1950 aux États-Unis de *The Crippled Giant* (« Le Géant infirme », ou « estropié ») : Hindus y décrit l'écrivain comme un être au bord de la folie et considère qu'il a utilisé son génie à des fins criminelles et destructrices. Hindus s'y montre lucide et sans complaisance : « Il est aussi bourré de mensonge qu'un furoncle de pus ». Le livre paraît en 1951

en France, sous le titre *L.-F. Céline tel que je l'ai vu*.

Dans les textes publiés ou les propos rapportés, un tournant est observable après l'été 1943, marqué d'abord par un changement de vocabulaire : l'opposition entre « Juifs » et « Aryens » tend à être remplacée par l'opposition entre « étrangers » et « Français » (ou « gentils », etc.). Mais par le terme « étrangers », dont l'emploi est dicté par l'autocensure, Céline se réfère souvent à diverses catégories de Juifs. Il recourt donc à un mode indirect de catégorisation ethnique, qui coexiste avec l'emploi du mot « Juif » (qui, à l'instar de « Youtres » ou de « Youpins », ne disparaît pas dans la correspondance privée¹⁰⁴) ou de substituts lexicaux plus ou moins clairs, tels que « les Palestiniens¹⁰⁵ » ou l'amalgame polémique « Afro-Asiates¹⁰⁶ ». La visée stratégique est claire et s'inscrit dans un horizon post-antisémite, comme il l'indique lui-même dans une lettre de juin 1947 à Albert Naud : « Non, toute cette passion [antisémite] est périmée – Cela ne veut plus rien dire. Voilà ce qu'il me paraît. Il s'agirait de s'adresser à quelques juifs intelligents, non abrutis de haine, pratiques. La manœuvre est délicate. Enfin Milton Hindus qui me fait tant de bien en USA (et si juif !) a pris les devants¹⁰⁷ ». L'instrumentalisation du « Rabbin Hindus¹⁰⁸ » est à l'ordre du jour. Parallèlement s'opère un déplacement dans les cibles ethno-raciales explicitement désignées des Juifs vers les Noirs, les Jaunes ou les Chinois,

les métis (illustrant la destruction de la « race blanche »¹⁰⁹), etc. Il arrive à Céline de théoriser la question : « Nous gentils ne sommes plus dans la course ! [...]. Le Juif lui-même est entièrement débordé noyé par le noir, le jaune, le métis, (ou à la veille de l'être) et les frénésies matérialistes¹¹⁰ ». Il y revient dans une lettre à Charles Deshayes : « Et puis vraiment tout ceci est dépassé !... La question jaune et noire se pose et commande TOUT, écrase tout – et la question mécanique – le progrès matériel – l'énorme fornication d'Asie + l'hygiène + l'avion – emportent tout¹¹¹ ».

En avril 1947, Céline fait à Hindus deux révélations :

La question d'antisémitisme n'a plus aucun sens, c'est devenu une imbécile querelle de famille sans issue – Il y a autant de juifs au pouvoir à New York qu'à Moscou. Tout cela est neutralisé. Les nazzis [sic] eux-mêmes n'ont jamais sérieusement songé au racisme. [...] Leur racisme n'a jamais été plus loin que l'attrape gogo¹¹².

Le 14 juin, après avoir déclaré au même Hindus que les Juifs sont « les pères de notre civilisation » et qu'on « maudit toujours son père un moment donné », ce qui suffit pour lui à expliquer (et à minorer) l'antisémitisme, il réaffirme son diagnostic : « De toute façon il n'y a plus d'antisémitisme possible, concevable – L'antisémitisme est mort d'une façon bien simple, physique si j'ose dire. Il y a autant de commissaires du peuple juifs

à Moscou que de banquiers juifs à New York [...] *l'antisémitisme ne VEUT PLUS RIEN DIRE*¹¹³ ».

Si l'antisémitisme a perdu tout sens, c'est donc en raison de la victoire totale des Juifs, qui dirigent l'Amérique comme l'Union soviétique et n'ont plus d'ennemis déclarés. Le 19 juillet, Céline incite Hindus à enquêter sur « *l'état actuel de la question juive en Europe* », afin de « liquider *l'antisémitisme*, mais d'une façon intelligente – pas stupidement, systématiquement délirante apologie du juif, ce qui est aussi imbécile que l'antisémitisme systématique¹¹⁴ ». Et de lui glisser d'une façon perverse et subtilement ironique : « Vous êtes l'homme d'une telle entreprise, qualifié par votre culture, votre race, et votre audace et je l'espère *votre talent*. Et quelle vente – ! Je vous promets un chapitre, bien entendu¹¹⁵ ».

Quant aux perspectives d'avenir, Céline imagine une réconciliation des Juifs et des Aryens face à l'ennemi commun. Il s'agit d'en finir à la fois avec l'antisémitisme et avec le philosémitisme. Pour ce faire, il faudrait constituer un « comité international de *Réconciliation* des Juifs et des Aryens – *pas de défense des Juifs !* mais de *Réconciliation*. (Au fond devant le péril jaune et noir nous sommes sur le même navire !)¹¹⁶ ».

Dans ce contexte, Céline ose donner dans les dénégations les plus flagrantes, affirmant, en jouant sur les mots,

qu'il n'a jamais été antisémite, mais seulement « pro-aryen », « pacifiste¹¹⁷ » ou « patriote ». Le 11 octobre 1947, il précise à Charles Deshayes : « Cette question juive m'écoûre. Que les philosémites s'engagent dans l'Irgun et qu'ils nous foutent la paix. [...] La question juive n'existe plus. Je n'ai jamais été antisémite mais pro-aryen – et pro-français surtout. Il y a aussi beaucoup de cons chez les juifs. Je ne demandais pas leur destruction, je leur demandais de ne pas nous pousser, par hysterie, dans la guerre. Ils ont trouvé maintenant un nouvel Hitler ! l'Arabe¹¹⁸ ». À Paraz, le 17 mars 1948, il donne cette explication avançant sa motivation « pacifiste » : « Vive les Youtres ! Les Fritz n'ont jamais été pro-aryens – seulement antisémites ce qui est absolument idiot. J'en voulais aux Juifs de nous lancer dans une guerre perdue d'avance. Je n'ai jamais désiré la mort du Juif ou des Juifs. Je voulais simplement qu'ils freinent leur hysterie et ne nous poussent pas à l'abattoir¹¹⁹ ». À son avocat Albert Naud, il affirme en octobre 1948 que son « seul crime est le patriotisme vigilant » et précise : « Antisémitisme ? Il ne s'agit point d'antisémitisme, mais de *pro-aryanisme*, c'est tout. [...] Mais je n'ai jamais été bouffeur de juif¹²⁰ – ». Il assure à Jean Paulhan qu'il est « un folkloriste patriote effréné dans un pays de dégénérés de laquais et de bâtarde¹²¹ ». On retrouve cette auto-caractérisation dans une lettre à son avocat Jean-Louis Tixier-Vignancour : « Je suis le patriote *absolu* le persécuté *absolu* », avant de s'exclamer :

« Le monde entier sera enchanté de suivre cette nouvelle affaire Dreyfus (à l'envers !) qu'on se le dise¹²² ! ». C'est donc lui l'innocent persécuté, le nouveau Juif en quelque sorte. Histrion confirmé, il confie à sa fidèle secrétaire et amie Marie Canavaggia : « Je suis philosémite¹²³ ! ».

Son ami Jean-Gabriel Daragnès reprendra le thème du patriotisme en écho dans une lettre au président Drapier datée du 20 février 1950 : « Céline est un grand patriote pacifiste français¹²⁴ ». Prenant Paulhan pour un demeuré, Céline lui écrit : « Je suis descendu à Sigmaringen par patriotisme parce qu'on y parlait français¹²⁵ [...] ». Et de s'indigner : « On s'acharne à me vouloir considérer comme un massacreur de juifs. Je suis un préserveur *patriote acharné de français et d'aryens* – et en même temps *d'ailleurs de Juifs* ! Je n'ai pas voulu Auschwitz, Buchenwald¹²⁶ ». L'antisémitisme est dépassé, il appartient au passé et fut même une « duperie » : telle est l'une des thèses qu'il sloganise dans sa correspondance. À Maître Naud il déclare en juin 1947 : « Je me suis persuadé par l'expérience hélas que l'antisémitisme ne menait à rien et qu'au surplus il n'avait plus aucune raison d'être. [...] *L'antisémitisme est une provocation politique ou policière* – Malheur au sincère qui s'y mouille¹²⁷ ! ». Il faut donc oublier la « question juive » et l'antisémitisme : « Se mêler d'antisémitisme, même en chuchoter, c'est sûrement se précipiter dans les pires supplices... et pour quels résultats¹²⁸ ? ». Puisque « notre civilisation

est juive du tout au tout », il ne reste plus qu'à prendre le train en marche et à se rallier aux vainqueurs : « Vivent les juifs ! Jamais assez : vivent les juifs ! Telle est mon atroce expérience¹²⁹ ».

Céline va jusqu'à lancer, lui le judéophobe doublé d'un négrophobe : « Vive les Juifs ! vive les nègres » dans une lettre à Daragnès de septembre 1949¹³⁰. Il multiplie ainsi les provocations et les écrans de fumée. Face aux accusations, sa stratégie consiste à nier les faits : « Courber l'échine sous les accusations, ou se défendre modérément, conduit en France, sûrement à l'échafaud¹³¹ ». Mi-propagandiste, mi-publicitaire, il donne à son ami Charles Deshayes des consignes précises quant à ce qu'il faut dire et faire dire sur son compte dans l'espace public pour construire son image de victime expiatoire :

Procès de sorcières qu'on intente à Céline, qu'on se fout de ses écrits anti-juifs et patata ! [...] Céline n'était pas antisémite, il était pro-français et pro-aryen. Enfin ce qu'on veut lui faire expier – son crime irrémissible le *Voyage au bout de la nuit*¹³².

Il arrive à l'écrivain de laisser entrevoir sa vision de stratège cynique, même s'il l'attribue à Gen Paul : « Nos légendes rapportent. Les martyrs c'est du biftek¹³³ ! ». En ces années d'après-guerre, Céline met au point les formules de la légende justificatrice qui doit recouvrir la vérité historique. Il ne cessera de

l'exploiter jusqu'à la fin de sa vie.

Dans le discours sur lui-même qu'il fabrique entre 1945 et 1951, Céline ne témoigne pas d'une conversion idéologique, il arbore une posture autodéfensive, impliquant un changement de bannière. S'il n'a nullement cessé d'être antijuif, il se refuse désormais à polémiquer sous le drapeau de l'antisémitisme ou de la nostalgie du nazisme. C'est là ce qui explique sa position sur l'essai de Maurice Bardèche sorti en octobre 1948, *Nuremberg ou la Terre promise* – virulente critique du procès de Nuremberg, défense des Allemands et mise en doute de l'extermination des Juifs –, essai protonégationniste qu'il avait beaucoup apprécié dans un premier temps¹³⁴, mais dont le combat lui paraît finalement « périmé » ou anachronique, comme il le confie à Paraz fin février 1949 : « [...] enfonceur de portes ouvertes, découvreur de lune, et au surplus périmé. Foutre tout cela est entendu, n'a plus aucune valeur *actuelle* ni surtout *FUTURE* ! Ce mec est un faux *averti*. Les

problèmes de demain ne sont pas là¹³⁵ ». Le rejet du nostalgisme de Bardèche, sur lequel il projette son antipathie à l'égard de « St Brasillach¹³⁶ », est dicté par l'opportunisme et la conviction que la cause aryenne est désormais indéfendable : il faut tourner la page, et prendre le train (de l'Histoire) à l'heure, ainsi qu'il l'explique à Paraz : « Oh cette histoire Bardèche est grotesque, cabotine et périmée. Aussi sotte que les tragédies les équipages de chasse à courre... Les anachronismes enragés – C'est fini fini le temps est passé. *C'est tout* – Tous ces gens ne savent pas lire l'heure. Du moment où il était prouvé qu'il *n'y avait pas de sens racial* aryen – tout était dit. [...] L'aryen, l'aryenne ne bandent que sur le nègre (à l'âme) le juif, le jaune, *tout SAUF L'ARYEN* (...). Quand on travaille *contre nature* – on va en prison¹³⁷ ». La leçon célinienne est claire : il faut suivre le courant. L'adaptation à la situation nouvelle est la seule leçon de sagesse donnée par l'Histoire. Figure singulière d'un « maudit » scrupuleusement opportuniste.

92. Céline, lettre à Jean-Gabriel Daragnès, 11 [mars 1950], lettre passée en vente à l'hôtel Drouot le 18 janvier 2002.

93. Lettre inédite de Céline à Ercole Pirazzoli, le 10 [juin ou juillet 1947] ; citée d'après François Gibault, *Céline. Troisième partie. Cavalier de l'Apocalypse (1944-1961)*, Paris, Mercure de France, 1986, pp. 332-333 (désormais : Gibault, III). Le substantif « Juif » porte ici une majuscule dans tous les contextes, à l'exception des lettres de Céline, dont je respecte les fantaisies orthographiques et typographiques (majuscules et italiques notamment).

- 94.** Selon l'expression de Pierre-Antoine Cousteau, dans *Lectures françaises*, juillet-août 1957 : « À cette date [l'immédiat avant-guerre], personne ne soupçonnait que Louis-Ferdinand Céline n'était PAS antisémite. On avait même tendance à le considérer – les gens sont si méchants ! – comme le pape de l'antisémitisme ».
- 95.** Céline, lettre à Maître Mikkelsen, 20 mai 1945, in *Lettres de prison*, op. cit., p. 26.
- 96.** Céline, lettre à Marie Canavaggia, 29-30 octobre 1945, in CC9, 2007, p. 213.
- 97.** Céline, lettre à Maître Mikkelsen, 5 mars 1946, in *Lettres de prison*, op. cit., pp. 58-59.
- 98.** *Ibid.*, p. 59.
- 99.** Céline, « Réponses aux accusationx formulées contre moi par la Justice française [...] », 6 novembre 1946, in Helga Pedersen, *Le Danemark a-t-il sauvé Céline ? (1945-1951)*, tr. fr. François Marchetti, Paris, Plon, 1975, p. 86 ; *L'Affaire Céline*, Paris, *Cahiers de la Résistance*, 1952, p. 17.
- 100.** Émile Brami, *Céline à rebours. Biographie*, Paris, Archipoche, 2010 [2003], p. 96, note 3.
- 101.** Céline, lettre à Maître Mikkelsen, 26 juillet 1946, in *Lettres de prison*, op. cit., p. 189.
- 102.** Céline, lettre à Milton Hindus, 14 mars 1948, in *Lettres*, 2009, 48-28, p. 1026.
- 103.** Céline, lettre à Albert Paraz, 17 mars 1948, in *Lettres*, 2009, 48-30, p. 1028.
- 104.** « Tous les aryens et (nnes) sont des larbins, des esclaves. Il leur faut la férule youpine les Tanks youpins pour les écrabouiller » (lettre à Marie Canavaggia, 21 mars 1948, in CC9, p. 447).
- 105.** Céline, lettre à Albert Paraz, 14 février 1951, in CC6, p. 296 : « Les Palestiniens tiennent la France en domesticité absolue et ENTHOUSIASTE ».
- 106.** Céline, *Rigodon*, in *Romans 2*, p. 726.
- 107.** Céline, lettre à Albert Naud, 18 juin 1947, in *Lettres*, 2009, 47-48, p. 918.
- 108.** Céline, lettre à Marie Canavaggia, 8 août 1948, in CC9, p. 492.
- 109.** Céline, *Rigodon*, in *Romans 2*, p. 712.
- 110.** Céline, lettre à Albert Naud, 18 juin 1947, in *Lettres*, 2009, 47-48, p. 918.
- 111.** Céline, letttre à Charles Deshayes, 12 août 1947, in *Lettres*, 2009, 47-64, p. 916.
- 112.** Céline, lettre à Milton Hindus, 16 avril 1947, in *Lettres à Milton Hindus 1947-1949*, éd. établie, présentée et annotée par Jean-Paul Louis, nouvelle éd., Paris, Gallimard, « Les Cahiers de la NRF », *Cahiers Céline 11*, 2012 (désormais : CC11), p. 44.
- 113.** Céline, lettre à Milton Hindus, 14 juin 1947, in CC11, pp. 71-72.
- 114.** Céline, lettre à Milton Hindus, 19 juillet 1947, in CC11, pp. 81-82.
- 115.** *Ibid.*, p. 82.
- 116.** Céline, lettre à Milton Hindus, 10 août 1947, in CC11, p. 91.
- 117.** Sur le mythe du « pacifisme » de Céline : A. Duraffour & P.-A. Taguieff, op. cit.
- 118.** Céline, lettre à Charles Deshayes, 11 octobre 1947, in *Lettres*, 2009, 47-85, p. 963. Née en 1931 d'une scission de la Haganah, l'organisation de défense des Juifs de Palestine, l'Irgun Zvaï Leumi (Organisation militaire nationale en hébreu), multiplie depuis 1944 les attentats contre les Arabes et les Anglais en Palestine mandataire. Bien que nationaliste de droite, l'Irgun jouit alors de nombreux soutiens en France, y compris à gauche de l'éventail politique et intellectuel.
- 119.** Céline, lettre à Albert Paraz, 17 mars 1948, in *Lettres*, 2009, 48-30, p. 1029.

- 120.** Céline, lettre à Albert Naud, 17 octobre 1948, in *Lettres*, 2009, 48-85, pp. 1089-1090.
- 121.** Céline, lettre à Jean Paulhan, 18 février 1948, in *Lettres*, 2009, 48-15, p. 1012.
- 122.** Céline, lettre à Jean-Louis Tixier-Vignancour, 17 septembre 1949, in *Lettres*, 2009, 49-79, pp. 1219 et 1221. Voir la lettre à Pierre Monnier du 10 novembre 1949, où Céline évoque « mon histoire énorme et tragique calembredaine, sorte d'affaire Dreyfus à l'envers » (*op. cit.*, 49-96, p. 1241).
- 123.** Céline, lettre à Marie Canavaggia, 11 août 1947, in CC9, p. 337.
- 124.** Lettre citée par Gaël Richard (textes établis et présentés par), *Le Procès de Céline 1944-1951*, *op. cit.*, p. 281.
- 125.** Céline, lettre à Jean Paulhan, 15 avril 1948, in *Lettres*, 2009, 48-40, p. 1039.
- 126.** *Ibid.*, p. 1038 (je respecte l'orthographe célinienne : « juifs » et « Juifs »).
- 127.** Céline, lettre à Albert Naud, 18 juin 1947, in *Lettres*, 2009, 47-48, p. 918.
- 128.** Céline, lettre à Charles Deshayes, 12 août 1947, in *Lettres*, 2009, 47-64, p. 936.
- 129.** *Ibid.*
- 130.** Céline, lettre à Jean-Gabriel Daragnès, 23 septembre 1949, in *Lettres*, 2009, 49-82, p. 1223.
- 131.** Céline, lettre à Maître Mikkelsen, 9 décembre 1948 (vente Wapler, Paris, 2 décembre 2005) ; citée par David Alliot, « Vie de Louis-Ferdinand Céline (1894-1961) », in D. Alliot (éd. établie et présentée par), *D'un Céline l'autre*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2011, p. 87.
- 132.** Céline, lettre à Charles Deshayes, 19 août 1948, in *Lettres*, 2009, 48-69, p. 1069.
- 133.** Céline, lettre inédite à Robert Le Vigan (1948 ?), citée par Gibault, III, p. 179. Le peintre montmartrois Eugène Paul, dit Gen Paul (1895-1975), fut un ami de Céline, proche pendant la Seconde Guerre mondiale des milieux collaborationnistes. En février 1944, cet antisémite gouailleur participe au célèbre dîner de la rue de Lille, à l'ambassade d'Allemagne, qui réunit Otto Abetz, Jacques Benoist-Méchin, Pierre Drieu la Rochelle et Céline, avec lequel il se brouille quelques mois plus tard.
- 134.** Céline, lettre à Albert Paraz, 13 janvier 1949, in CC6, p. 123 : « La fin est conne mais le développement est solide. Une certaine indulgence pourtant pour les Fritz que je n'ai pas ».
- 135.** Céline, lettre à Albert Paraz, 29 février 1949, in *Lettres*, 2009, 49-26, p. 1154.
- 136.** Voir Céline, lettre à Albert Paraz, 17 mars 1951, in CC6, p. 313, et 31 avril 1951, p. 317. Céline avait fui la France, Brasillach y était resté au risque d'être exécuté : impardonnable. D'où le jugement : « Certains martyrs méritent parfaitement leur sort » (*ibid.*, p. 318).
- 137.** Céline, lettre à Albert Paraz, 7 mars 1949, in *Lettres*, 2009, 49-28, p. 1158.

La réalité historique derrière la légende

La thèse du « retrait » ou de l'« abstentionnisme » de Céline pendant les « années noires », pièce maîtresse de la légende célinienne, est devenue insoutenable, en raison de l'accumulation des informations sur l'engagement polymorphe de l'écrivain-pamphlétaire devenu agitateur¹³⁸. On sait désormais précisément comment il s'est fait le prophète des ultras du collaborationnisme, à travers notamment sa stratégie de publication de lettres ouvertes dans les journaux les plus extrémistes, tel *Au pilori*. On a établi sa participation à des réunions ou des meetings organisés par des milieux pro-nazis ainsi que sa fréquentation de hauts responsables de l'appareil nazi en France¹³⁹, ou de la Collaboration comme Fernand de Brinon¹⁴⁰. La légende d'un Céline qui n'aurait collaboré que par des « mots », et non par des « actes », a perdu toute crédibilité : le pro-hitlérien déclaré a donné dans la dénonciation, comme Annick Duraffour le démontre sur le cas exemplaire du Dr Hogarth et de quelques autres¹⁴¹. Et l'on sait par quel subterfuge juridique, six ans après la fin de la guerre, il a échappé à la condamnation qu'il méritait¹⁴².

Robert Brasillach fut jugé pour « intelligence avec l'ennemi » et « haute trahison » en vertu de l'article 75 (§ 5) du Code pénal, qui déclarait illégal le gouvernement français de 1940 à

1944¹⁴³. Si Pierre Drieu la Rochelle échappa à la condamnation pour trahison en se suicidant le 15 mars 1945, Céline y échappa par la fuite (le 17 juin 1944) en Allemagne, avant de se réfugier le 27 mars 1945 au Danemark, où il apprit fin 1945 qu'il était accusé de haute trahison. Il ne cessa dès lors d'abreuver son réseau d'amis et ses avocats d'arguments spécieux et de raisonnements fallacieux en guise d'auto-défense, jusqu'à ce que son avocat Jean-Louis Tixier-Vignancour, le 20 avril 1951, obtînt l'amnistie pour son client nommé « Louis Ferdinand Destouches » (et non pas « Louis-Ferdinand Céline ») au titre d'ancien combattant de 1914-1918 et de « grand invalide de guerre ». La tactique de l'avocat avait parfaitement fonctionné, grâce à la complicité du commissaire du gouvernement, le colonel André Camadau qui, chargé de l'accusation, était désireux de faire payer aux gaullistes sa mise sur la touche en 1944 ; le président du Tribunal militaire de Paris, le juge Roynard (qui avouera qu'en littérature, il s'était « arrêté à Flaubert »), n'avait pas fait le rapprochement entre l'écrivain Céline et le docteur Destouches. Le 21 février 1950, Céline avait cependant été condamné par contumace, pour « actes de nature à nuire à la Défense nationale », à un an de prison, à 50 000 francs d'amende, à la dégradation nationale et à la confiscation de la moitié de ses biens. Un verdict qu'il avait jugé lui-même moins sévère que celui auquel il s'attendait¹⁴⁴. Ce qui ne l'empêcha pas de lancer à Paraz deux jours plus tard : « J'ai payé pour la

raison d'État – Je suis innocent. Je suis le patriote persécuté pacifiste¹⁴⁵ ».

Dans l'anthologie antijuive intitulée *Je vous hais !*, publiée le 15 avril 1944 sous la direction du doriotiste Maurice-Ivan Sicard, épaulé par Henry Coston, Jean Drault, qui avait commencé sa carrière antijuive avec Drumont, célèbre ainsi l'écrivain et le « prophète » : « Louis-Ferdinand Céline, le génial auteur de *Bagatelles pour un massacre*, des *Beaux Draps*, etc., puissant visionnaire antijuif¹⁴⁶ ». Au printemps 1944, la signature de Céline reste un argument publicitaire pour la presse collaborationniste. Fin avril 1944, dans le quotidien collaborationniste *Le Matin* ainsi que dans le quotidien *Aujourd'hui*, dirigé par Georges Suarez (fusillé le 9 novembre 1944), est publié un encart publicitaire annonçant le lancement d'un nouvel hebdomadaire « socialiste », *Germinal*, dirigé par Paul Rives, membre du Rassemblement national populaire de Déat, et André Chaumet, ancien directeur du *Cahier jaune* (novembre 1941-février 1943), et de *Combat pour la nouvelle France socialiste* (août 1941-avril 1944). Au moment où il lançait *Germinal*, Chaumet continuait de diriger *Revivre*, « Le grand magazine illustré de la race » qui avait succédé au *Cahier jaune* en mars 1943, et dont le dernier numéro sera publié le 20 juillet 1944. Le texte de cette annonce publicitaire est le suivant :

Le franc parler de Louis-Ferdinand Céline demande pour s'exprimer une

tribune où l'on puisse tout dire. C'est pourquoi vous lirez prochainement l'opinion du célèbre écrivain sur les grands problèmes actuels dans *Germinal*, « le grand hebdomadaire de la pensée socialiste française », publié dans toute la France, sous la direction de Paul Rives et André Chaumet. *Germinal* paraîtra tous les vendredis, sur six pages, 2 fr. 50¹⁴⁷.

Dans le premier numéro de *Germinal*, daté du 28 avril 1944 et mis en vente « à la date symbolique du 1^{er} mai, fête du travail et de la solidarité », on trouve en effet, publiée à la une, une lettre de Céline, réagissant à un article de Claude Jamet comportant la transcription d'un long entretien qu'il avait eu chez Denoël avec lui¹⁴⁸. Au printemps 1944, Céline fait toujours partie du paysage collaborationniste, il y occupe même la place royale.

En quoi donc Céline, sous l'Occupation, aurait-il moins fait preuve d'intelligence avec l'ennemi qu'un Brasillach, fusillé le 6 février 1945 ? Le grand écrivain admiré n'a-t-il pas apporté sous l'Occupation, comme le journaliste de *Je suis partout*, sa caution à la politique de collaboration et aux mesures antisémites, et même incité à plusieurs reprises à leur radicalisation ? Son statut symbolique particulier aurait pu constituer une circonstance aggravante. Il est pourtant passé à travers les gouttes, tout en répétant : « Je suis un patriote, trop patriote, qu'on persécute, c'est tout¹⁴⁹ ».

Dans une lettre à Paraz, le 20 novembre 1948, Céline, après avoir lancé : « Je suis le bouc, je pue – À mort ! mille morts !... »¹⁵⁰, tire la leçon de l'histoire, mêlant la hargne à l'amertume, et mentionne quelques grands noms sur sa liste personnelle des victimes de la haine, dont il fait bien sûr partie : « Il m'a toujours frappé qu'on avait déterré Cromwell pour le juger et le pendre, en cadavre. Ainsi va la haine, le désir du monde, et de Caliban. Il voudrait bien déterr Drumont, Vacher [de Lapouge], Gobineau – pour les pendre ! Là nous touchons à la vérité, à l'ÉLÉMENT – le peuple est *Tartufe* – effroyablement¹⁵¹ ». C'est là un lieu commun des jérémiades de Céline, travaillé (et ce, depuis l'Occupation) par la peur d'être assassiné,

et cherchant à se convaincre d'être une victime innocente de la méchanceté des hommes. Plus significatif est son désir de suggérer qu'il s'ajoute, lui le maudit encore vivant, à la liste noire des morts maudits à déterrer pour être pendus. Il semble y trouver une certaine gloire. En témoigne cette lettre à Paulhan du 3 août 1949 : « Vous verrez que je finirai par être l'auteur le plus *maudit* du Siècle... Damné pour péché *irrémissible* et *indicible*¹⁵² ». « C'est moi la victime ! », lance-t-il encore en juin 1957 à Madeleine Chapsal qui l'interviewe pour *L'Express*, non sans un désir histrionique de provoquer¹⁵³. Comme l'a noté son ami Lucien Rebabet, Céline était possédé par un très personnel « démon de la persécution¹⁵⁴ ».

138. A. Duraffour, « Céline, un antijuif fanatique », *op. cit.* Voir aussi A. Duraffour & P.-A. Taguieff, *op. cit.*

139. Ainsi son ami l'officier SS Hermann Bickler, devenu en 1943 chef du bureau VI de la Sipo-SD ; le lieutenant-colonel SS Karl Bömelburg, chef du bureau IV de la Sipo-SD (Gestapo) d'août 1940 à novembre 1943 ; Karl Epting, directeur de l'Institut allemand à Paris, etc.

140. A. Duraffour & P.-A. Taguieff, *op. cit.*

141. A. Duraffour, « Céline, une exception sinistre », art. cit., pp. 296-303 ; *id.*, in A. Duraffour & P.-A. Taguieff, *Céline, la race, le Juif*, *op. cit.*, pp. 585-593.

142. Voir notamment Gaël Richard (textes établis et présentés par), *Le Procès de Céline 1944-1951*, *op. cit.*

143. Alice Kaplan, *Intelligence avec l'ennemi. Le procès Brasillach*, tr. fr. Bruno Poncharal, Paris, Gallimard, 2001 [édition américaine, 2000].

144. François Gibault, *Céline*, t. III : *Cavalier de l'Apocalypse (1944-1961)*, Paris, Mercure de France 1985, pp. 234, 242-244 ; David Alliot, *D'un Céline l'autre*, *op. cit.*, pp. 92-94 ; Henri Godard, *Céline*, Paris, Gallimard, 2011, pp. 464-477. Pour les documents relatifs à l'affaire, David Alliot, *L'Affaire Louis-Ferdinand Céline. Les archives de l'ambassade de France à Copenhague 1945-1951*, Paris, Éditions Horay, 2007 ; Gaël Richard, *op. cit.*

145. Céline, lettre à Albert Paraz, 23 février 1950, in CC6, p. 240.

146. Jean Drault, « Un siècle et demi d'antisémitisme », in *Je vous hais !*, Paris, avril 1944, p. 140.

147. « Céline n'a pas encore tout dit... », *Le Matin*, 26 avril 1944, p. 2.
148. « Une lettre de Céline », *Germinal*, 1^{ère} année, n° 1, 28 avril 1944, p. 1 ; CC7, 1986, p. 204. Claude Jamet, « Un entretien chez Denoël avec L.-F. Céline. L'égalitarisme ou la mort », *Germinal* (éditeur en chef : André Chaumet), 1^{ère} année, n° 1, 28 avril 1944, p. 4 ; CC7, pp. 204-212.
149. Céline, « Réponse à l'exposé du Parquet de la Cour de Justice » (manuscrit daté du 24 février 1950), in CC7, p. 324.
150. Dans le même sens, Céline écrit à Robert Le Vigan le 6 avril 1955 : « Vingt ans que ça dure [...] que ce soit sous l'Occupation, à Sigmar ou à Montmartre [...] Je suis le bouc ! » (extrait cité par Philippe Alméras, *Je suis le bouc. Céline et l'antisémitisme*, Paris, Denoël, 2000, p. 213, archives de l'auteur). Pour d'autres exemples, Sonia Anton, *Céline épistolarier. Écriture épistolaire et écriture littéraire*, Paris, Éditions Kimé, 2006, pp. 207-211.
151. Céline, lettre à Albert Paraz, 20 novembre 1948, in *Lettres*, 2009, 48-102, p. 1110 (lettre datée du 21 novembre 1948, date du cachet postal, in CC6, p. 99 ; nvelle éd., CC10, 2009, p. 120, note 1). Cette lettre avait été reproduite partiellement dans Albert Paraz, *Valsez saucisses*, Paris, Amiot-Dumont, 1950, pp. 325-326.
152. Céline, lettre à Jean Paulhan, 3 août 1949, in *Lettres à la N.R.F. 1931-1961*, éd. établie, présentée et annotée par Pascal Fouché, préface de Philippe Sollers, Paris, Gallimard, 1991, p. 92.
153. Madeleine Chapsal, « Voyage au bout de la haine... avec L.-F. Céline », *L'Express*, n° 312, 14 juin 1957, pp. 15-18 ; passage cité dans *Cahiers Céline 2*, « Céline et l'actualité littéraire, 1957-1961 », textes réunis et présentés par Jean-Pierre Dauphin & Henri Godard, Paris, Gallimard, 1976 (désormais : CC2), p. 29.
154. Lucien Rebabet, « D'un Céline l'autre », in *L.-F. Céline*, Paris, *Les Cahiers de l'Herne*, 1972, p. 236.

3

CÉLINE AVEC RASSINIER ET PARAZ :
LA RÉINVENTION NÉGATIONNISTE
DE LA JUDÉOPHOBIE

Dans les démocraties pluralistes, la position prise par Sartre en 1945 s'est transformée en norme, pour s'inscrire dans une législation réprimant l'expression de l'antisémitisme : « Je me refuse à nommer opinion une doctrine qui vise expressément des personnes particulières et qui tend à supprimer leurs droits ou à les exterminer. [...] L'antisémitisme ne rentre pas dans la catégorie de pensées que protège le Droit de libre opinion¹⁵⁵ ». Voilà pourquoi les céliniens antijuifs pratiquent l'auto-censure dans leurs déclarations publiques et leurs écrits publiés, et, en règle générale, s'avancent masqués. L'anti-conformisme anarchisant, dont Albert Paraz avait été l'incarnation, reste cependant leur drapeau, justifiant l'image du « rebelle » qu'ils se plaisent à donner d'eux-mêmes. Rappelons que Céline avait rencontré Paraz chez Denoël entre 1934 et 1936 – année de parution du premier roman de Paraz, *Bitru ou les vertus capitales*, et, pour Céline, de *Mort à crédit*. Face au nazisme, l'un comme l'autre donneront dans un certain « pacifisme », ce « pacifisme » douteux qu'ils retrouveront plus tard chez Paul Rassinier. Lorsque Céline est exilé au Danemark, Paraz joue pour lui, à partir du printemps 1947, un rôle d'informateur vigilant sur ce qui se passe en France¹⁵⁶. Il restera fidèle à Céline

jusqu'à sa mort, le 2 septembre 1957¹⁵⁷.

L'exception à la règle de la discréption tactique est incarnée par une figure bien connue dans les milieux céliniens : Robert Faurisson, céliniste enthousiaste et déclaré depuis les années 1960, avant même son engagement dans le mouvement négationniste international¹⁵⁸. Dans la petite communauté des admirateurs-adeptes déclarés de Céline, le chef de file du négationnisme fait figure de personnage emblématique. Les céliniens de bonne compagnie, sincèrement scandalisés par l'antisémitisme de l'écrivain et soucieux de préserver leur respectabilité ainsi que l'honorabilité des études céliniennes, le traitent au contraire en hérétique et en paria. C'est qu'intervenant depuis 1976, sans y être invité, dans les colloques organisés par les céliniens érudits, le négationniste en chef ne cesse de se réclamer bruyamment de Céline, et surtout du Céline qui s'était enthousiasmé, début novembre 1950, à la lecture du livre de Paul Rassinier, *Le Mensonge d'Ulysse*, ouvrage fondateur de « l'école révisionniste » en France, préfacé par son ami Paraz¹⁵⁹. Auto-édité à Bourg-en-Bresse, où Rassinier résidait alors, l'ouvrage – un témoignage polémique sur les camps nazis – avait été précédé par deux pamphlets en langue

française qui, à travers une mise en cause du procès de Nuremberg sur le thème « l'histoire est écrite par les vainqueurs », émettaient des doutes sur la réalité du génocide nazi des Juifs d'Europe : celui de Maurice Bardèche, *Nuremberg ou la Terre promise*, paru en 1948¹⁶⁰, et celui du nazi suisse Gaston-Armand Amaudruz, *Ubu justicier au premier procès de Nuremberg*, paru l'année suivante¹⁶¹. Quant à Bardèche, il publierait en 1950 une suite à son essai polémique de 1948 : *Nuremberg II ou les Faux monnayeurs*¹⁶².

On oublie de relever le fait que la bande-annonce du *Mensonge d'Ulysse*, paru en octobre 1950, comportait une citation de l'écrivain-prophète, auquel son admirateur Rassinier avait envoyé un exemplaire dédicacé : « “Les légendes qui basculent”. Louis-Ferdinand Céline¹⁶³ ». Quant à la dédicace de Rassinier sur un exemplaire hors commerce et numéroté de son livre, elle est dénuée d'ambiguïté : « À Louis-Ferdinand Céline. Le portrait de ses juges. Ceux-ci ont chié dans les draps par-dessus le marché ! En témoignage d'admiration, et de solidarité. Le 13 octobre 1950¹⁶⁴ ». Comment ne pas s'interroger sur la signification d'un tel hommage ? Le 9 octobre 1950, alerté probablement par Paraz, Céline lui passait une commande : « Veux-tu me faire envoyer 4 *mensonges d'Ulysse* ? Ça me semble un ouvrage splendide et digne des meilleurs salons¹⁶⁵ ».

Le Céline des négationnistes est un révélateur insupportable de l'envers

du paysage littéraire apaisé où les céliniens académiques et les amateurs passionnés s'efforcent d'installer l'objet de leur fascination. Ils savent que la loi promulguée le 13 juillet 1990, dite « loi Gayssot », définit comme un délit la négation du génocide nazi des Juifs d'Europe, en tant que crime contre l'humanité, et que le négationnisme est ordinairement assimilé à une nouvelle forme de judéophobie¹⁶⁶. Dès lors, l'existence d'un Faurisson, négationniste et céliniste militant, disons « d'un bloc », les gêne, les perturbe, les indigne. Et pourtant, la continuité d'inspiration, voire de vision du monde, entre le Maître et ses futurs disciples faurissoniens est attestée depuis la lettre de Céline à Paraz datée du 8 novembre 1950, où l'écrivain ne cache pas son enthousiasme très idéologique :

Rassinier est certainement un honnête homme... [...] Son livre se vend-il ? [...] Son livre, admirable, va faire gd bruit – QUAND MÊME Il tend à faire douter de la magique chambre à gaz ! ce n'est pas peu ! Tout un monde de haines va être forcé de glapir à l'Iconoclaste ! C'était tout la chambre à gaz ! Ça permettait TOUT ! Il faut que le diable trouve autre chose¹⁶⁷ ...

Quant à Rassinier, on sait qu'il projetait en janvier 1951 de créer une « Société des amis de Céline », dont le but était de « fixer l'opinion sur le sort du grand écrivain » et de faire « des démarches à l'Intérieur et aux Sceaux pour obtenir la

levée du mandat qui le frappe¹⁶⁸ ».

Comment ne pas reconnaître la communauté d'esprit ainsi dévoilée entre Céline et le fondateur français du négationnisme ? En 1982, dans *Le Bulletin célinien*, Faurisson, qui venait de découvrir la lettre de Céline à Paraz du 8 novembre 1950, pouvait écrire sans cacher sa jubilation :

Ainsi donc, dès 1950, l'intuition de Céline lui inspirait de sérieux doutes quant à la réalité matérielle des "chambres à gaz" homicides de Hitler. Dès 1950, il analysait parfaitement le caractère spécifique de ce mensonge : ce mensonge est "TOUT" [...] en ce

qu'il accrédite un autre mensonge, celui du "génocide" [...]. Ce mensonge permet d'avancer toutes les épurations, y compris la censure *de facto* de trois livres du plus grand de nos écrivains : Céline lui-même¹⁶⁹.

Céline victime, grand écrivain pourchassé, persécuté, condamné, puis censuré après sa mort et ce, en raison de sa lucidité et de son génie : c'est ainsi que Faurisson réactive, non sans lui donner un parfum sulfureux, la légende célinienne en la réinscrivant dans ce qu'il appelle « la grande aventure intellectuelle du temps présent¹⁷⁰ » : le « révisionnisme historique ».

155. Jean-Paul Sartre, « Portrait de l'antisémite », *Les Temps Modernes*, 1^{ère} année, n° 3, 1^{er} décembre 1945, pp. 443-444, repris in *Réflexions sur la question juive*, Paris, Éditions Paul Morihien, 1946, pp. 10-11. Prenant la suite de la « loi Marchandieu » (le décret-loi du 21 avril 1939), texte de circonstance resté en vigueur jusqu'en 1972, la loi du 1^{er} juillet 1972, dite « loi Pleven », donne une traduction juridique à la position de principe défendue par Sartre : Ulysse Korolitski, *Punir le racisme ? Liberté d'expression, démocratie et discours racistes*, Paris, CNRS Éditions, 2015, pp. 50-67.

156. Céline, *Lettres à Albert Paraz 1947-1957*, op. cit. (CC6) ; nouvelle éd., Paris, Gallimard, « Les Cahiers de la NRF », *Cahiers Céline* 10, 2009 (CC10).

157. Jacques Aboucaya, *Paraz le rebelle*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2002.

158. Sur le rôle joué par Céline dans l'histoire du négationnisme : Florent Brayard, *Comment l'idée vint à M. Rassinier. Naissance du révisionnisme*, préface de Pierre Vidal-Naquet, Paris, Fayard, 1996, pp. 115-143, 158-159, 175-179 ; Nadine Fresco, *Fabrication d'un antisémite*, Paris, Le Seuil, 1999, pp. 532-536, 747-749 ; Valérie Igoumet, *Histoire du négationnisme en France*, Paris, Le Seuil, 2000, pp. 23, 64, 76-77, 149, 200-201, 2004, 586-587, 595 ; id., *Robert Faurisson. Portrait d'un négationniste*, Paris, Denoël, 2012, pp. 135-137, 139, 155, 162, 177-178, 185, 390-393, 405-406.

159. Paul Rassinier, *Le Mensonge d'Ulysse. Regard sur la littérature concentrationnaire*, préface d'Albert Paraz [datée du 15 juin 1950], Bourg-en-Bresse, Éditions Bressanes, 1950.

160. Paris, Les Sept Couleurs, 1948.

161. Paris, Les Actes des Apôtres / Charles de Jonquières, éditeur, 1949.

- 162.** Paris, Les Sept Couleurs, 1950.
- 163.** Cité par Gaël Richard, Éric Mazet & Jean-Paul Louis, *Dictionnaire de la correspondance de Louis-Ferdinand Céline*, Tusson (Charente), éditions du Lérot, 2012, vol. 3 : Chronologie épistolaire, p. 181.
- 164.** Dédicace citée in *L'Année Céline 2012*, Tusson (Charente), éditions du Lérot, 2013, p. 123. Il s'agit de l'un des vingt exemplaires hors commerce numérotés de l'édition originale.
- 165.** Céline, lettre à Albert Paraz, *in CC6*, pp. 268-269.
- 166.** Ulysse Korolitski, *op. cit.*, pp. 67-86, 149-188.
- 167.** Céline, lettre à Albert Paraz, 8 novembre 1950, *in CC6*, p. 276.
- 168.** Paul Rassinier, lettre à M^e Albert Naud (alors avocat de Céline), janvier 1951 ; citée par Philippe Alméras, *op. cit.*, p. 729.
- 169.** Robert Faurisson, « Céline devant le mensonge du siècle (suite) », *Le Bulletin célinien*, n° 3, 4^e trimestre 1982, pp. 5-6, repris in *Écrits révisionnistes (1974-1998)*, t. I : 1974-1983 [1999], 2^e éd. revue et corrigée, s.l., chez l'auteur, 2004, pp. 323-324.
- 170.** Robert Faurisson, « Les victoires du révisionnisme », 11 décembre 2006, consultable à l'adresse : <http://robertfaurisson.blogspot.fr/2006/12/les-victoires-du-revisionnisme.html>

Aux origines du négationnisme français

En 1950, dans sa préface au *Mensonge d'Ulysse* de Paul Rassinier, Albert Paraz annonce la naissance de « notre gang des basculeurs de légendes » après la parution peu de temps auparavant de *Valsez saucisses*, ouvrage baroque comportant des développements sur son ami Céline et des extraits de sa correspondance avec lui, comme il l'avait fait en 1948 dans *Le Gala des vaches*. Paraz ajoute :

Mais il est des légendes qui basculent toutes seules, celle de la résistance par exemple. Elle a coulé comme un furoncle. En revanche, il y en a qui durent mille ans [...]. Après les oubliettes, Torquemada, les jésuites et les francs-maçons, le masque de fer, il est une autre histoire à laquelle il ne faut absolument pas toucher : c'est celle des chambres à gaz. La croûte terrestre en est à vif pour des siècles. [...] C'est de la dynamite¹⁷¹.

Plus loin, Paraz précise : « Je n'ai envie d'aucune place et je ne veux pendre personne, je ne veux faire assassiner personne dans l'ombre, je fais partie du *gang des basculeurs de légendes*¹⁷² ». Robert Faurisson, commentant cette longue préface rééditée en volume séparé en 1999, gratifie Paraz d'un « flair comparable à celui de Céline »¹⁷³, et caractérise ainsi l'objet du livre de Rassinier :

Mais venons-en au sujet le plus épique : celui des chambres à gaz homicides dans certains camps de concentration allemands. À vrai dire, il s'agit là du point central à la fois du livre et de sa préface. Comme le disait Céline, autre membre du « gang des basculeurs de légendes », abordons le sujet « avec d'infinites mitaines »¹⁷⁴.

On sait que *L'Église* (« comédie en cinq actes ») est une pièce de théâtre écrite par Céline en 1926-1927 et publiée en 1933 chez Denoël. Dix ans avant la publication de son premier pamphlet antisémite, *Bagatelles pour un massacre* (décembre 1937), Céline y exprime déjà ses convictions antijuives. Dans le troisième acte, Céline présente ainsi les Juifs censés diriger la Société des Nations : « M. YUDENZWECK, Directeur du Service des Compromis à la Société des Nations, Juif, quarante-cinq ans. M. MOSAIC, Directeur des Affaires Transitoires, Juif, même âge. M. MOÏSE, Directeur du Service des Indiscrétions, même âge¹⁷⁵ ». On apprend sans surprise que Yudenzweck est doté d'un « nez extrêmement crochu¹⁷⁶ ».

Dans son jugement lapidaire sur *L'Église*, « lieux communs de l'argot, conformisme de la révolte sans pensée¹⁷⁷ », Jean Prévost pointait justement, dès 1933, le lien singulier, chez Céline, entre la pseudo-révolte et la pensée par clichés, entre une insoumission de simple posture et une tendance à la pensée rigide, masquée par des feux d'artifice stylistiques et la

véhémence incomparable de l'écrivain. Ce lien, qui caractérise la singularité célinienne, s'est dévoilé pleinement à partir des pamphlets. S'y est ajoutée la légende victimaire construite dans l'après-guerre, qui s'est montrée d'une grande efficacité symbolique. Dans *Le Libertaire*, « Organe de la Fédération anarchiste », le 20 janvier 1950, dans sa réponse à l'enquête titrée : « Que pensez-vous du procès Céline ? » lancée, à la veille du procès de Céline par contumace (21 février 1950), par le jeune lettriste Maurice Lemaître devenu un défenseur inconditionnel de l'écrivain¹⁷⁸, André Breton justifie son refus de soutenir Céline par un argument voisin de celui de Prévost, en y incluant une dimension morale : « Mon admiration ne va qu'à des hommes dont les dons (d'artiste, entre autres) sont en rapport avec le *caractère*. [...] Horreur de cette littérature à effet qui très vite doit en passer par la calomnie et la souillure, faire appel à ce qu'il y a de plus bas au monde¹⁷⁹ ». Mais la position de Breton est loin d'être partagée par tous les écrivains et les journalistes ayant répondu à l'enquête, de Marcel Aymé à René Barjavel, de Jean Dubuffet à Morvan Lebesque et Paul Lévy¹⁸⁰.

Une lettre de Céline à Lemaître est publiée à la une dans la même livraison :

Cher Ami, Voilà qui fait du bien dans l'état crevant où je me trouve ! et la meute au cul nom de Dieu ! Quel hallali ! Dix ans qu'on me traque [sic]. Pante, voué à toutes les routes

du monde ! Quelle vie ! de cachots en huttes glacées ! Ah, “Hors la loi”, cher Libertaire, c'est moche !! Surtout vioque – cinquième fois grand-père, vous imaginez ! Ils vont quand même me passer bientôt au pal, j'imagine. – Je suis promis à la foule – animal d'Arène – la foule, la plus grande hypocrite du monde¹⁸¹.

La réponse de Rassinier à la même enquête, publiée le 13 janvier 1950, se situe aux antipodes de celle de Breton. Celui qui est alors présenté comme « ex-concentrationnaire » épouse sans réserve la cause de Céline, en faisant écho à l'auto-présentation victimaire de l'écrivain :

Je suis mal placé pour en parler étant donné que je suis à fond, à 150 % pour lui. D'une manière générale, je déteste le procès politique qui ne signifie rien : on condamne des hommes comme traîtres à la Patrie et on les hisse sur un piédestal parce qu'ils trahissent l'humanité... Ces choses me dépassent. Mon opinion est : 1° Que le procès que l'on fait à Céline est une saloperie. 2° Que le sort qui lui est fait est inhumain. 3° Que les deux choses servant des intérêts de classe, notamment les gens qui le frustrent de ses droits d'auteur et l'État français qui lui a supprimé sa pension après avoir confisqué ses livres. 4° Que c'est le procès des bénéficiaires de l'opération qu'il faut faire¹⁸².

Céline voit aussitôt le parti qu'il peut tirer de ce mouvement de soutien conduit par un Lemaître dont il connaît la judeité, comme en témoigne cette lettre à Paraz du 15 janvier 1950¹⁸³ : « Tu as raison ce *Libertaire* est léonin ! Il ne me défend pas à bout de pincette ! Eh foutre je ne vais pas défriser de si vaillants partisans ! [...] Non mais orchestre-les ! et si tu peux constituer ce groupe de *juifs amis* ! ah vas-y ! ne gratte pas¹⁸⁴ ! » Céline répond ici à une lettre de Paraz dans laquelle celui-ci lui faisait cette suggestion : « Il faudrait absolument orchestrer ta défense. [...] Fonder, rapidement, une société des “Israélites amis de Céline”, qui iraient dire au procès leur indignation¹⁸⁵ ». Lemaître s'engage en faveur de la cause célinienne au point d'envoyer au président de la Cour de justice Drappier une lettre de soutien à l'écrivain censée émaner d'une « Association israélite pour la réconciliation des Français », coquille vide créée *ad hoc* à son initiative¹⁸⁶. Céline l'en félicite chaleureusement : « Voici du véritable Génie ! Le grand Rabbin dans le bain, de gré ou de force ! Baptême lustral ! Vous finirez Président du Conseil de la Vie ! Vous avez l'âge et le talent¹⁸⁷ ! » À partir de janvier 1950, dans la catégorie des cautions juives, Lemaître remplace le « Rabbin Hindus », le traître, ce « damné foutu Judas¹⁸⁸ ». Le 21 février 1950, Bernard Lecache dénonce l'opération Lemaître dans une lettre au président Drappier : cette « prétendu association d'israélites pour la réconciliation des Français [...] n'a point d'existence légale », et « semble avoir été

“créée” pour les besoins de la cause afin de tenter de tromper la Cour de justice et de lui laisser croire que les israélites français sont du côté de la défense de Louis-Ferdinand Céline¹⁸⁹ ».

L'année suivante, dans une lettre du 15 mars 1951, Céline rappelle à Paraz l'objet de sa principale hantise – être assassiné par les prétendus « tueurs » de Bernard Lecache, le président de la LICRA¹⁹⁰ – pour expliquer sa prudence vis-à-vis de l'action militante conduite par Rassinier et ses amis :

Oh mon vieux je prends pas du tout votre lettre contre les chambres à gaz à la légère ! C'est du Donquichottisme foutrement magnifique ! En saloperie d'égoïste, pensant bien à moi si je retournais en France et qu'on m'assassine – (recta !) mon meurtrier acquitté dans les bravos ! aurait pour grande excuse les *chambres à gaz* ! Alors ? si je suis dans le coup ! tu causes¹⁹¹ !

Dans une lettre à Marie Canavaggia, le 21 mars 1948, Céline avouait ses craintes colorées de paranoïa : « Vous avez vu dans le *Droit de Vivre* la bande à Lecache. Les épileptiques juifs de la haine. L'Hagannah française, avec groupes de tueurs et tout¹⁹² ».

Pour le Céline des années cinquante, l'intérêt personnel prime sur les convictions idéologiques, dès lors que l'expression publique de celles-ci lui

paraît dangereuse. C'est pourquoi, face au mouvement négationniste naissant, Céline s'en tiendra à une bienveillance sans engagement militant.

À partir de janvier 1950, la querelle autour de Céline semble se reconfigurer, au moins en partie, sur la base d'une opposition émergente au sein des milieux de la gauche culturelle. Elle ne met pas fin au vieil affrontement sur le « cas Céline » entre les « fascistes » et les « antifascistes » (à dominante communiste), entre les « Collabos » et les « Résistants », mais elle contribue à déplacer le terrain de la querelle, et à compliquer le tableau des interactions polémiques. Il s'agit d'une opposition entre les nouveaux céliniens inconditionnels venus d'une extrême gauche plutôt libertaire, dont le proto-négationniste Rassinier a pu constituer une figure symbolique, et les ennemis déclarés de tout ce que représentait Céline à leurs yeux en tant qu'écrivain, personnage public et type de personnalité. Le contraste des attitudes et des postures est saisissant. D'un côté, une empathie admirative s'accompagnant de récriminations victimes et d'imprécautions visant les « vainqueurs », de l'autre, un mélange de mépris et de dégoût face à un écrivain refusant de reconnaître ses responsabilités en se présentant comme une victime innocente de la méchanceté humaine. L'évolution des études céliniennes a été longtemps affectée par ce grand partage des jugements sur l'écrivain engagé qui refuse de se reconnaître comme tel. Et

l'on ne peut que constater que ceux qui, en amateurs ou en professionnels, ont fait le choix d'entreprendre des travaux sur Céline se sont longtemps situés, souvent malgré eux et sans conscience claire de leur parti pris, dans le camp des admirateurs et parfois des disciples, avoués ou non.

On ne s'étonne pas de voir aujourd'hui l'idéologue antijuif et conspirationniste Alain Soral célébrer Rassinier et Céline comme deux maîtres de vérité ayant dénoncé la « vision du vainqueur¹⁹³ » légitimée par le procès de Nuremberg. À cette « histoire officielle¹⁹⁴ », Soral oppose sa propre vision du monde, centrée sur la dénonciation de la « domination juive », la domination de « cette communauté juive organisée internationale qui règne aujourd'hui sur le monde occidental¹⁹⁵ », expression de la « montée » du « capitalisme financier¹⁹⁶ ». Dans son livre d'entretiens avec Éric Naulleau paru en 2013, Soral célèbre la position, à ses yeux exemplaire, défendue par Céline dans le sillage de Rassinier :

Moi j'ai lu Paul Rassinier qui raconte sa vie dans les camps. J'ai étudié l'évolution du discours dominant sur la question des camps, des années 50 à aujourd'hui, j'y ai clairement vu l'évolution mythologisante, l'interdiction de l'étude historique et la persécution d'État, et le tout au service de la puissance sioniste et de rien d'autre, jamais des victimes réelles. [...] Le vrai courage compassionnel,

à mon avis, consisterait, comme l'a fait Céline subtilement dans ses deux derniers [sic] romans, *D'un château l'autre* et *Rigodon* [...], à dire, après soixante-dix ans d'injures, que la victime oubliée de la Seconde Guerre mondiale, masquée par la surexposition de la souffrance juive, masquée aussi par la reconnaissance de l'immense souffrance du peuple russe, c'est le peuple allemand martyrisé. Ce serait courageux de ta part d'avoir un peu de compassion, pour une fois, pour ce qu'a subi le peuple allemand depuis 1939¹⁹⁷.

Dans une vidéo mise en ligne en février 2011, Soral, parlant devant une photo du « génial Céline », ose justifier ainsi l'antisémitisme de celui qu'il tient pour l'un de ses inspirateurs : « L'antijudaïsme est partagé par tous les génies littéraires du monde¹⁹⁸ ». Et d'inscrire ailleurs

l'écrivain-pamphlétaire dans une histoire de la « culture populaire » allant « de François Villon à Dieudonné en passant Louis-Ferdinand Céline, Michel Audiard et Coluche¹⁹⁹ ». La génération Soral-Dieudonné a donc repris le flambeau. Rares sont les nouveaux antijuifs qui ne sont pas des célinophiles enthousiastes. Au cours de la manifestation parisienne du 26 janvier 2014, « Jour de colère », les partisans de Dieudonné et de Soral clamaient « Faurisson a raison, la Shoah c'est du bidon ». Il est vrai que Faurisson, dans un texte daté du 6 janvier 2014, avait appelé à défendre Dieudonné : « Il est voué à la loi de Lynch. Il a commis le pire des crimes : il a offensé la Shoah et sa magique chambre à gaz [formule empruntée à Céline]. [...] Tout cela me renforce dans la conviction qu'il nous faut plus que jamais nous organiser pour la défense de Dieudonné²⁰⁰ ».

171. Albert Paraz, *Préface au Mensonge d'Ulysse de Paul Rassinier*, rééd., Saint-Genis-Laval, Éditions Akribeia, 1999, pp. 30-31.

172. *Ibid.*, p. 51.

173. Robert Faurisson, préface à : Albert Paraz, *Préface au Mensonge d'Ulysse de Paul Rassinier*, *op. cit.*, p. 8.

174. *Ibid.*, p. 9.

175. Céline, *L'Église*, Paris, Denoël, 1933 ; rééd., Paris, Gallimard, 1952, p. 124.

176. *Ibid.*, p. 144.

177. Jean Prévost, « Un nouveau Bardamu : *L'Église* de M. Céline. Lieux communs de l'argot, conformisme de la révolte sans pensée », *Notre Temps*, 7^e année, n° 9, 4 octobre 1933, p. 3. Voir Éric Mazet, Gaël Richard & Jean-Paul Louis, *op. cit.*, vol. 2, p. 221.

- 178.** Écrivain et poète libertaire, Maurice Lemaître, né en 1926 à Paris, est depuis le début des années 1950 l'une des figures du lettrisme, mouvement artistique d'avant-garde créé en 1946, à Paris, par Isidore Isou (1925-2007), qui publie l'année suivante, chez Gallimard, son manifeste : *Introduction à une nouvelle poésie et à une nouvelle musique*.
- 179.** André Breton, in *Le Libertaire*, 55^e année, n° 212, 20 janvier 1950, p. 3.
- 180.** CC7, pp. 350-359.
- 181.** « Une lettre de Céline au "Lib" » (publiée à la Une), *Le Libertaire*, 55^e année, n° 212, 20 janvier 1950, p. 1, in CC7, p. 311. En argot, un « pante » est une victime.
- 182.** Paul Rassinier, in *Le Libertaire*, n° 211, 13 janvier 1950, in CC7, p. 358.
- 183.** Maurice Lemaître est le pseudonyme de Moïse Maurice Bismuth.
- 184.** Céline, lettre à Albert Paraz, 15 janvier 1950, in CC6, p. 222.
- 185.** Albert Paraz, lettre à Céline, 10 janvier 1950, in CC6, pp. 222-223, note 3.
- 186.** Voir François Gibault, *Céline. Troisième partie*, op. cit., pp. 229-231.
- 187.** Céline, lettre inédite à Maurice Bismuth-Lemaître, 24 février 1950 (coll. part.), citée par Henri Godard, op. cit., p. 468.
- 188.** Céline, lettre à Albert Paraz, 13 février 1950, in CC6, p. 238. Sur les rapports entre Céline et Hindus, voir *supra*.
- 189.** Bernard Lecache, 21 février 1950 ; lettre citée par François Gibault, op. cit., p. 230.
- 190.** Céline, lettre à Albert Paraz, 28 avril 1949, in CC6, pp. 151-152. Quelques mois auparavant, dans une lettre à Paraz non datée, Céline nota : « Frousse des représailles du Droit de Vivre etc. » (CC6, p. 113). Le mensuel de la LICRA, *Le Droit de Vivre*, dirigé par Bernard Lecache, avait consacré à Céline plusieurs articles très hostiles durant l'année 1948.
- 191.** Céline, lettre à Albert Paraz, 15 mars 1951, in CC6, p. 312.
- 192.** Céline, lettre à Marie Canavaggia, 21 mars 1948, in CC9, pp. 446-447.
- 193.** Alain Soral, in Éric Naulleau & Alain Soral, *Dialogues désaccordés. Combat de Blancs dans un tunnel*, Paris, Éditions Blanche / Hugo & Cie, 2013, p. 136.
- 194.** *Ibid.*, p. 103.
- 195.** *Ibid.*, pp. 107-108.
- 196.** *Ibid.*, p. 108.
- 197.** *Ibid.*, pp. 133-134.
- 198.** Alain Soral, « À propos de Louis-Ferdinand Céline », 16 février 2011,
<http://www.kontrekulture.com/video/propos-de-louis-ferdinand-celine>
<http://www.lepetitcelinien.com/2011/02/louis-ferdinand-celine-par-alain-soral.html>
- 199.** Alain Soral, *Comprendre l'empire. Demain la gouvernance globale ou la révolte des Nations ?*, Paris, Éditions Blanche, 2011, p. 123.
- 200.** <http://robertfaurisson.blogspot.fr/2014/01/reponse-de-robert-faurisson-maria.html>.

CHAPITRE

UN ANTISÉMITISME
PERSISTANT

Ce n'est pas par son antimaçonnisme, son anticommunisme ou son antichristianisme que Céline a exercé une influence en France. C'est avant tout par ses écrits et ses déclarations contre les Juifs qu'il démonise, pathologise et criminalise. C'est ensuite par ses prises de position polémiques, de plus en plus affichées, sur les « races » non « blanches » qu'il bestialise (les « Noirs ») ou dénonce comme des envahisseurs potentiels (les « Jaunes », les « Chinois ») : « Le Jaune a toutes les qualités qu'il faut pour devenir le roi de la Terre ». [...] Il n'y a pas de lendemains qui chantent pour la race blanche²⁰¹ ». Encore faut-il ne pas oublier que, pour Céline, les Juifs sont des « Asiates » ou des « hybrides » d'Asiatiques et de « Nègres », bref, des « hybrides afro-asiatiques²⁰² ». Son antisémitisme démonologique et apocalyptique, par sa virulence, son caractère délirant et ses intentions homicides, reste sans équivalent dans le monde littéraire au XX^e siècle²⁰³. Celui qui a signé les trois pamphlets antijuifs de 1937, 1938 et 1941 est en fait sorti de la littérature pour s'installer dans le rôle d'un propagandiste pro-hitlérien.

À la période de haute intensité antijuive allant de décembre 1937 à la fin de l'année 1943 succède une période

de latence tactico-stratégique (1944-1951) dominée par l'autocensure, les dénégations et les mensonges éhontés, durant laquelle la correspondance de Céline avec ses proches témoigne cependant de la persistance de ses obsessions antijuives. Dans une lettre à Paraz du 10 février 1949, Céline vitupère la France ouverte aux étrangers, la France qui ignore la préférence nationale et raciale, avec ses Français saisis par la « rage d'être avant tout ANTI FRANÇAIS » les « bras ouverts à tous les polichinelles de l'Univers²⁰⁴ » : « Tout l'Opéra dit national est par exemple entièrement étranger, russe, etc. » La fin de la lettre précise la formule en avouant la pensée : « – tous juifs russes²⁰⁵ ».

Calculateur mais soumis à ses pulsions, Céline est loin de toujours pouvoir respecter sa ligne de conduite : au moindre incident qui le touche, il explose et accuse les Juifs de le persécuter. Début janvier 1950, le ministre de la Justice René Mayer ayant refusé de lui accorder des mesures de faveur, il le dénonce sans ménagement à Georges Bidault, alors président du Conseil : « Vengeance et vengeance raciste !²⁰⁶ » – sous-entendu : d'un Juif (petit-fils du rabbin Michel Mayer) contre un Français aryen –, avant d'entonner son refrain victimaire :

« J'ai bien souffert depuis 10 ans, sous les Allemands [sic], après les Allemands, la même persécution. [...] Pourquoi ce procès Dreyfus à l'envers ? [...] La persécution de l'Écrivain est le vice national des Français²⁰⁷ ». Contre celui qu'il baptise « le Duc Mayer de Rothschild de Montrouge²⁰⁸ » ou « de Rothschild Mayer²⁰⁹ », contre le « saboteur Mayer », « adultérateur de monnaie » qui « peut se permettre tout ce qu'il dit », Céline s'indigne rageusement : « Ce n'est plus Paris, c'est Parisalem²¹⁰... » Et de revenir à la charge en octobre 1950 : « Les beaux yeux à Mayer ! Encore lui je crois qu'il est vraiment yite. Mais c'est une industrie à présent d'être yite – Je suis sûr qu'en Palestine les ¾ sont n'importe quoi mais pas youtres du tout²¹¹ ! » Qu'il s'adresse au président Bidault ou au complice Paraz, le persécuté perpétuel oublie ses règles de prudence langagières, comme s'il ne pouvait contrôler ses réactions antijuives spontanées, irrépressibles. Le pamphlétaire antijuif ne cesse de ressusciter.

À la fin de son essai sur Céline, Milton Hindus pointait l'« oscillation du jugement » suscitée par la « perplexité »

qu'éprouvaient les admirateurs de l'écrivain ayant conservé cependant leur aptitude à la pensée critique²¹². Cette « perplexité », ajoutait-il, « imposera constamment aux lecteurs qui aiment penser par eux-mêmes un nouvel examen de l'œuvre en question²¹³ ». Il s'agit bien de penser par soi-même et non pas par Céline. Même les céliniens confirmés peuvent s'en montrer capables. On ne saurait considérer que l'écrivain, parce qu'on lui reconnaît du « génie », a toujours raison. Il n'a pas non plus tous les droits, à commencer par celui de mentir – un droit que Céline se reconnaissait sans scrupule –, celui de pratiquer la délation ou celui d'inciter à la haine et à la violence contre les Juifs. Le lecteur exigeant doit toujours avoir en tête l'écart entre la vérité historique et la « vérité selon Céline » devenue vulgate littéraire, et s'interroger sur le sens de cet écart, en chaque contexte²¹⁴. Face à un supposé « génie littéraire », on doit appliquer avec sérénité le vieux principe libertaire « ni dieu ni maître ». Et avoir à l'esprit le mot de Voltaire : « On doit des égards aux vivants ; on ne doit aux morts que la vérité²¹⁵ ».

201. Céline, interview par Madeleine Chapsal, *op. cit.*, in CC2, pp. 32-33. Sur les origines de la si-nophobie célinienne, voir Olivier Moncharmont, « Transposition du mythe du "péril jaune" dans *Bagatelles pour un massacre* », *Actes du XVII^e colloque international Louis-Ferdinand Céline*, Milan, 4-6 juillet 2008, Paris, Société d'études céliniennes, 2010, pp. 269-303.

- 202.** Céline, EC, p. 215.
- 203.** Robert S. Wistrich (ed.), *Demonizing the Other: Antisemitism, Racism and Xenophobia*, Londres & New York, Routledge, 2003 [1999], pp. 193, 218, 244-245 ; A. Duraffour & P.-A. Taguieff, *Céline, la race, le Juif, op. cit.*
- 204.** Lettre à Albert Paraz, 10 février 1949, in *Lettres*, 2009, 49-15, p. 1140.
- 205.** *Ibid.*
- 206.** Céline, lettre à Georges Bidault, 2 janvier 1950, in *Lettres*, 2009, 50-1, p. 1270.
- 207.** *Ibid.*
- 208.** Céline, lettre à Albert Paraz, 6 janvier 1950, in CC6, p. 220.
- 209.** *Ibid.*
- 210.** Céline, lettre à Georges Bidault, 3 janvier 1950, in *Lettres*, 2009, 50-2, p. 1272.
- 211.** Céline, lettre à Albert Paraz, 2 octobre 1950, in CC6, p. 265.
- 212.** Milton Hindus, L.-F. *Céline tel que je l'ai vu*, nouvelle édition augmentée, tr. fr. André Belamich, Paris, Éditions de l'Herne, 1969 [1951], p. 262.
- 213.** *Ibid.*
- 214.** Pour un tel exercice d'interprétation, voir James Steel, « Le grand ordonnateur (Les Lettres de Céline à son avocat et la fin de *Rigodon*) », *Actes du XI^e colloque international LFC*, Amsterdam, 5-7 juillet 1996 (« Céline épistolier »), Paris, Société d'études céliniennes, 1998, pp. 179-188.
- 215.** Voltaire, lettre à M. de Grenonville, 1719.

NOTES DU LECTEUR

Mireille Hadas-Lebel

Le Peuple Juif et l'Etat d'Israël
ont-ils été inventés ?

N°26 > novembre 2013
• 16 pages

Georges-Elia Sarfati

Lorsque l'Union Européenne nous éclaire sur sa « face sombre » : quelques enjeux du projet de Loi-cadre contre la circoncision assimilée à une mutilation sexuelle.

N°27 > décembre 2013
• 40 pages

70 ans du Crif

1944-2014 : Recueil de textes
Hors-série > janvier 2014
• 116 pages

Gérard Fellous

La Laïcité française :
l'attachement du judaïsme
N°28 > mars 2014
• 40 pages

Nathalie Szerman

Le Printemps arabe à l'épreuve de l'antisémitisme : y a-t-il un avant et un après ?

N°29 > mai 2014
• 36 pages

Jacques Tarnéro

Antisémitisme / Antisionisme
Mots, masques, sens, stratégie,
acteurs, histoire

N°30 > juin 2014
• 48 pages

Sandrine Szwarc

Intellectuels juifs et chrétiens en dialogue

N°31 > octobre 2014
• 32 pages

Gérard Fellous

L'État Islamique (DAECH),
cancer d'un monde arabo-musulman en recomposition

N°32 > novembre 2014
• 52 pages

Michaël de Saint-Cheron

Le Messianisme comme réponse à l'antisémitisme

N°33 > décembre 2014
• 40 pages

Valérie Igouinet

Le négationnisme : histoire d'une idéologie antisémite (1945 - 2014)

N° 34 > février 2015
• 32 pages

Maxime Perez

L'opération « Bordure protectrice » à Gaza : Journal d'une guerre de 100 jours

N° 35 > mai 2015
• 44 pages

Anne Quinchon-Caudal

Vers une Internationale blonde
Le racisme supra-national en Europe et aux États-Unis dans la première moitié du XX^e siècle

N° 36 > juillet 2015
• 40 pages

Pierre-André Taguieff

La vague complotiste contemporaine : un défi majeur

N° 37 > septembre 2015
• 40 pages

Johann Chapoutot

Le « Droit » nazi, une arme contre les Juifs

N° 38 > octobre 2015
• 52 pages

Valérie Igouinet & Stéphane Wahnich

FN : une duperie politique

N° 39 > novembre 2015
• 56 pages

Jacques Tarnero

Migrations contemporaines du récit sur le « signe juif »
Entre fascination, admiration, comédie. Une question irrecevable

N° 40 > mars 2016
• 56 pages

Sandrine Szwarc

La culture (juive)
a-t-elle un avenir en France ?

N° 41 > juin 2016
• 64 pages

Eric Keslassy

Comprendre la guerre des mémoires

N° 42 > octobre 2016
• 46 pages

Jean-Philippe Moinet

L'identité nationale, c'est la république !

Les cinq piliers républicains qui font le socle, à consolider, de l'identité française.

N° 43 > janvier 2017
• 48 pages

Nathalie Szerman

Retour sur les principes guerriers fondamentaux du Hamas et leur transmission par le biais de la chaîne télévisée Al-Aqsa

N° 44 > mars 2017
• 44 pages

Michaël de Saint-Cheron

Le dialogue de malraux avec le peuple juif, « parrain de l'Europe »

N° 45 > juillet 2017
• 44 pages

Salomon Malka et Victor Malka

« L'exemption marocaine ? »

N° 46 > octobre 2017
• 52 pages

Anne Le Diberder

À la conquête de la modernité les peintres juifs à Paris

N° 47 > janvier 2018
• 40 pages

LES ÉTUDES DU CRIF

Imprimé en Mars 2018 / ISSN 1762-360 X

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Marc Knobel

COMITÉ ÉDITORIAL

Jean-Pierre Allali

Yonathan Arfi

Georges Bensoussan

Yves Chevalier

Roger Cukierman

Patrick Desbois

Robert Ejnes

Antoine Guggenheim

Mireille Hadas-Lebel

Francis Kalifat

Serge Klarsfeld

Joël Kotek

Éric Marty

Jean-Philippe Moinet

Richard Prasquier

Dominique Reynié

Michaël de Saint-Chéron

Georges-Elia Sarfati

Pierre-André Taguieff

Jacques Tarnéro

Yves Ternon

CONCEPTION & ICÔNOGRAPHIE

Yellowweb

CONSEILLER JURIDIQUE

Maître Pascal Markowicz

COORDINATION

Yoar Level

CORRECTRICE

Myriam Ruszniewski

IMPRESSION

ICL

EN PARTENARIAT AVEC

Le Collège des Bernardins

Fondation pour l'Innovation Politique - Fondapol

Le Cercle de la Licra - Réfléchir les droits de l'Homme

La Revue Civique

«Vidal Sassoon International Center for the Study of
Antisemitism» de l'Université hébraïque de Jérusalem

ET AVEC LE SOUTIEN DE

• *La Fondation pour la Mémoire de la Shoah*

Crif

Conseil représentatif
des institutions juives de France

POUR TOUTE CORRESPONDANCE

39 rue Broca 75005 Paris

site web : www.crif.org

email : infocrif@crif.org

Mars 2018

Prix : 10 €